

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

ACCOMPAGNANT LE PROJET DE LOI DE FINANCES **2017**

Préparé

Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat
et sous la direction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Présenté par :

- **M. Régis IMMONGAULT**, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement
- **M. Mathias OTOUNGA OSSIBADJOUO**, Ministre du Budget et des Comptes Publics

Table des matières

PREMIERE PARTIE	4
CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2017	4
I - CONJONCTURE INTERNATIONALE	5
1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés	5
1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement	5
1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC	6
1.4 L'évolution des cours des produits de base	7
II - CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	8
2.1 Les principaux secteurs d'exportation	8
2.2 Les autres secteurs d'activité	9
2.3 Le produit intérieur brut (PIB) en 2016	10
2.4 Le PIB par secteur d'activités (offre)	11
2.5 Le PIB par la demande (emploi)	12
2.6 L'emploi, les salaires et les prix	12
2.7 La balance des paiements	13
2.8 La politique monétaire	13
2.9 La situation de l'exécution des finances publiques	14
• L'exécution au 31 décembre 2015	14
• L'exécution au 30 juin 2016	21
DEUXIEME PARTIE :	27
PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	27
I- PERSPECTIVES ECONOMIQUES	28
1.1 Les principales hypothèses	28
1.2 Les résultats de la projection	28
1.2.1 L'équilibre des biens et services	28
1.2.2 L'évolution des recettes	30
1.2.3 L'évolution des dépenses	31
1.3 Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire	32
• Evolution du solde budgétaire de base et de la part des dépenses publiques dans le PIB nominal	32
• Evolution du déficit structurel	32
• Evolution comparée de la croissance des dépenses publiques et du PIB réel	32
1.3.1 Examen du respect des critères de convergence communautaire	33
1.3.2 Examen des indicateurs en 2017	33
• Le solde budgétaire primaire	33

• La masse salariale	33
• Le taux de couverture extérieure de la monnaie	33
• La pression fiscale.....	34
• Le solde du compte courant.....	34
II- POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT.....	35
2.1 Une politique budgétaire axée sur une meilleure mobilisation des recettes et une maîtrise des dépenses courantes	35
2.1.1 Les actions de mobilisation des recettes budgétaires avec l'élargissement de l'assiette des recettes non pétrolières et le renforcement des administrations des impôts et des douanes.....	35
• L'élargissement de l'assiette des recettes non pétrolières.....	35
• L'amélioration de l'administration des douanes et des impôts	36
2.1.2 La maîtrise des dépenses courantes afin de préserver les investissements en cours et les dépenses des secteurs sociaux.....	36
• Les mesures sur les dépenses de personnel.....	36
• Les mesures sur les dépenses de biens et services.....	37
• Les mesures sur les dépenses de transferts.....	38
2.2 Une politique sectorielle privilégiant la diversification de la base productive, les projets d'infrastructures et le social.....	38
2.2.1 L'accélération de la diversification de la base productive.....	38
2.2.2 La mise en place des infrastructures de base permettant d'accompagner la politique de diversification de la base productive.....	39
• Les infrastructures routières et ferroviaires dans le cadre de la poursuite du Plan Directeur National des Infrastructures	39
• Les autres projets d'infrastructures.....	39
2.2.3 La politique sociale prônée dans l'optique de l'Egalité des chances.....	39
2.2.3 L'amélioration du climat des affaires et l'approfondissement de la culture de performance	40
• L'amélioration du climat des affaires.....	40
• L'approfondissement de la culture de performance	41
TROISIEME PARTIE :	42
L'EQUILIBRE FINANCIER.....	42
I- EQUILIBRE BUDGETAIRE.....	43
1.1 Les opérations budgétaires.....	43
1.1.1 Les recettes budgétaires.....	44
• 1.1.2 Les dépenses budgétaires.....	48
• 1.1.3 Les budgets annexes.....	52
• 1.1.4 Les comptes d'affectation spéciale (CAS)	52
II- EQUILIBRE DE FINANCEMENT	53
2.1 Les charges de trésorerie	55
2.2 Les ressources de trésorerie.....	55
2.3 Le solde budgétaire.....	55
2.4 L'affectation des résultats	56

PREMIERE PARTIE

CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2017

I - CONJONCTURE INTERNATIONALE

Les perspectives économiques mondiales font apparaître, pour 2017 une embellie, avec une expansion de 3,4% contre 3,1% en 2016. Cette amélioration découlerait de la poursuite de la reprise de l'activité dans la plupart des blocs économiques, en particulier dans les pays avancés, émergents et en développement.

Cette croissance interviendrait dans un contexte de relèvement progressif des prix des matières premières, malgré la persistance de tensions géopolitiques dans certaines régions du monde. De plus, le marché de l'emploi s'améliorerait bien que les taux de chômage demeureraient élevés.

Le redressement de l'économie mondiale devrait s'accompagner d'une progression du commerce mondial qui s'établirait à 3,9% contre 2,7% en 2016.

1.1 La conjoncture dans les principaux pays avancés

Les perspectives économiques dans les pays avancés font apparaître une légère amélioration de la croissance à 1,8% contre 1,6% en 2016.

Aux **Etats-Unis**, la croissance se situerait à 2,2% contre 1,6% en 2016. Cette évolution serait portée par une amélioration du marché de l'immobilier et la vigueur de la demande privée.

Au **Japon**, l'activité pâtirait de la diminution de la demande des pays émergents et de l'appréciation du yen. Dans ce contexte, l'économie progresserait de 0,6% en 2017 contre 0,5% en 2016.

Dans la **zone euro**, les incertitudes liées au Brexit entraîneraient une baisse de l'expansion à 1,5% contre 1,7% en 2016, en relation avec le reflux de la consommation des ménages et des entreprises.

Ainsi, au sein de la zone, les taux de croissance de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et de l'Espagne afficheraient respectivement 1,4%, 1,3%, 0,9% et 2,2%.

En **Grande-Bretagne**, le PIB passerait de 1,1% en 2017 contre 1,8% en 2016. Cette décélération s'expliquerait par la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

1.2 La conjoncture dans les pays émergents et en développement

La croissance dans les pays émergents et en développement progresserait de 4,6% contre 4,2% en 2016. L'environnement extérieur, marqué par une remontée progressive des cours des matières premières et une embellie de la consommation, soutiendrait cette évolution.

En **Asie**, en dépit d'un léger repli, la croissance dans les pays émergents resterait robuste à 6,3%. A cet effet, malgré une politique budgétaire expansionniste, une augmentation des dépenses en infrastructures et la bonne tenue de la consommation des ménages, la croissance chinoise ralentirait à nouveau en 2017 pour se situer à 6,2% contre 6,6% en 2016.

En Inde, la croissance attendue à 7,6% serait portée par la consommation privée qui profiterait des niveaux des prix de l'énergie et de la revalorisation des salaires.

En **Europe**, les pays émergents seraient dans une dynamique de reprise, après avoir subi les effets de l'atonie économique des pays de la zone euro. Ainsi, la croissance de ce bloc s'établirait à 3,1% en 2017 contre 3,3% en 2016. Aussi, les pays de la communauté des Etats indépendants enregistreraient une reprise timide estimée à 1,4% après deux années de récession. L'activité économique de la Russie, principale locomotive de cet ensemble, connaîtrait une évolution positive avec 1,1% de croissance contre -0,8% en 2016, en dépit de la poursuite des sanctions internationales.

En **Amérique latine**, la croissance s'établirait à 1,6% contre -0,6% en 2016. Cette évolution découlerait d'une amélioration des conditions de financement et de la bonne tenue de la consommation des ménages. Le Brésil et le Mexique enregistreraient des taux de croissances de 0,5% et 2,3% respectivement sur la période.

Au **Moyen-Orient** et en **Afrique du nord**, la croissance économique se situerait à 3,4% en liaison avec la remontée des cours et la bonne tenue de la demande intérieure, malgré l'existence de conflits armés dans plusieurs pays. Dans ce contexte, l'économie de l'Arabie Saoudite progresserait de 2,0% en 2017.

Enfin, l'activité économique en **Afrique subsaharienne** connaîtrait un net ralentissement. Après une croissance moyenne de 5% au cours de la décennie écoulée, celle-ci pourrait baisser à 1,4% en 2016 pour s'établir à 2,9% en 2017.

Le Nigéria, première puissance du continent, connaîtrait une embellie économique qui se solderait par 0,6% d'expansion. Les perspectives économiques des pays importateurs nets de pétrole (Côte d'Ivoire, Kenya, Sénégal...) devraient demeurer positives. Dans presque tous ces pays, moins dépendants du pétrole, les investissements d'infrastructure en cours et le dynamisme de la consommation privée permettront des taux de croissance soutenus.

1.3 La conjoncture dans les pays de la CEMAC

Les **perspectives macroéconomiques** 2016 de la zone CEMAC se caractériseraient par un net ralentissement économique, suite à l'effet cumulé de la baisse persistante des prix du pétrole brut et de la contraction de la production des hydrocarbures dans la plupart des États membres. Cette contreperformance aurait un impact négatif sur tous les autres comptes économiques : finances publiques, comptes courants et situation monétaire. Ainsi, le taux de croissance en termes réels s'établirait à 1,8% en 2016 contre 2,5% en 2015 lié au repli observé dans le secteur pétrolier (-5,9%) en dépit des bonnes performances du secteur hors pétrole (+4,6%).

La baisse attendue de la **production du secteur pétrolier** résulterait du recul de la production de pétrole brut qui passe de 48 millions de tonnes en 2015 à 44,7 millions de tonnes en 2016, soit une contraction de 6,8%. Parallèlement, la **production de gaz** enregistrerait une hausse de 2,8% pour se situer à 5,9 millions de tonnes en 2016. Les **tensions inflationnistes**, quant à elles, resteraient contenues, avec un taux à 2,6% en moyenne annuelle en 2016 contre 2,5% en 2015.

S'agissant de la **gestion des finances publiques** en 2016, on constaterait une détérioration des comptes publics, avec un solde budgétaire déficitaire, base engagements et hors dons, de 6,8% du PIB contre 4,4% du PIB l'année précédente. Cette dégradation des finances publiques procéderait essentiellement du recul des recettes pétrolières de 26,1 %, comme développé ci-dessus. Dans le même temps, les dépenses budgétaires totales augmenteraient de 7,1%, sous l'influence de la hausse des dépenses en capital de 13,5%.

Pour ce qui est des échanges extérieurs, le déficit du compte extérieur courant, hors dons, se stabiliserait à 13% du PIB comme en 2015.

Enfin, la **situation monétaire** se caractériserait en 2016 par un accroissement de la masse monétaire de 1,2%, une diminution des avoirs extérieurs nets de 31,6%, une augmentation des crédits à l'économie de 6,2% et une accentuation de la position nette débitrice des États. Ainsi, il ressortirait un taux de couverture extérieure de la monnaie de 58,6% à fin décembre 2016 contre 77,1% à fin décembre 2015.

1.4 L'évolution des cours des produits de base

Le marché mondial des matières premières devrait connaître une hausse progressive des cours en 2017, notamment du pétrole brut dont la production devrait s'aligner sur l'offre. Quant aux prix des matières premières non énergétiques, les conditions climatiques de plus en plus difficiles favoriseraient une contraction de leur production induisant une hausse des cours en 2017.

Le pétrole

En 2017, le cours moyen de pétrole brut devrait se situer à 49,4 dollars/baril contre 42,3 dollars en 2016, soutenu par le rééquilibrage du marché pétrolier. En effet, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) estime que la consommation mondiale de pétrole devrait augmenter de 1,2 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 97,5 mbj. De même, l'offre mondiale serait globalement en baisse du fait du repli de la production des pays hors OPEP.

Les oléagineux

La consommation mondiale d'oléagineux devrait croître durant la campagne 2016/2017 à 531 millions de tonnes, soit un surplus de 18 millions de tonnes par rapport à 2015/2016, du fait de l'utilisation accrue du colza pour les biodiesels. En 2016/2017, la production mondiale de soja croîtrait de 4% tandis que la production mondiale d'huile de palme replierait à 62 millions de tonnes, après une longue période de croissance. Les longues sécheresses en Malaisie et en Indonésie engendrées par le phénomène El Niño en sont la principale cause. Dans ce contexte, les cours se situeraient autour de 665 USD la tonne en 2017 contre 650 USD en 2016.

Le caoutchouc

Selon l'International Rubber Study Group (IRSG), le marché du caoutchouc resterait excédentaire de 430 000 tonnes en 2017. Ainsi, les cours devraient se stabiliser à 68,9 cents la livre contre 69 cents la livre en 2016. La consommation de caoutchouc naturel pourrait baisser du fait du ralentissement du rythme des approvisionnements de la Chine, premier acheteur mondial de caoutchouc.

Le café

Les cours du café devraient évoluer à la hausse et passer à 236,5 et 85,3 cents la livre respectivement pour l'Arabica et le Robusta en 2017. En effet, les inquiétudes croissantes du phénomène El Niño sur la productivité des arbres en Indonésie et au Vietnam orienteraient les estimations vers un léger déficit de l'offre sur la demande.

Le cacao

Malgré le déficit enregistré en 2016, imputable à l'extrême sécheresse dans les principales régions productrices, la production mondiale de 2017 s'annonce meilleure avec une perspective de surplus par rapport à la demande. Cette situation aura des effets négatifs sur le prix du cacao qui devrait baisser de 1,2% pour se situer à 3 084 dollars la tonne.

Le sucre

Le déficit mondial de sucre devrait perdurer et les cours pourraient ainsi se redresser à 18,9 cents la livre en 2017 contre 17,6 cents en 2016. En effet, la sécheresse qui affecte lourdement les principales zones de production entraînerait un déficit de 5 millions de tonnes selon les prévisions de l'Organisation Internationale du Sucre (OIS).

L'or

Les cours de l'or devraient se replier en 2017. En effet, l'once d'or devrait s'échanger à 1 219 dollars US contre 1 250 dollars en 2016. Cette évolution résulterait de la faiblesse de la consommation de l'Inde et de la Chine, dans un contexte de politique accommodante de la Réserve Fédérale Américaine.

II - CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

2.1 Les principaux secteurs d'exportation

Le secteur pétrolier

La production nationale du pétrole brut devrait baisser de 1,5% par rapport à 2016 pour se situer à 11,10 millions de tonnes en 2017. Cette contre-performance s'expliquerait par le déclin naturel des champs matures et la faiblesse des investissements de développement et d'appréciation des puits en rapport avec la conjoncture du marché pétrolier dont le prix actuel du baril de Brent est en dessous de 50 dollars.

Dans le même temps, en raison du rééquilibrage du marché pétrolier, le prix moyen du brut gabonais devrait s'établir à 40 dollars contre 35 dollars en 2016, soit une hausse de 14,3% alors que le dollar américain est à 580 F.cfa.

Le secteur des mines

Le secteur minier serait marqué en 2017, par un raffermissement de l'activité dû à la montée en puissance du nouvel opérateur Gabon Mining. En effet, compte tenu du contexte favorable caractérisé par la reprise des cours du minerai de manganèse, la production nationale de manganèse devrait s'établir à plus de 4 millions de tonnes. Parallèlement, la production aurifère se stabiliserait autour de 1,5 tonne.

Les industries du bois

En 2017, les industries de transformation du bois enregistreraient une nouvelle amélioration de leur activité, en raison du renforcement du tissu industriel existant et du fonctionnement optimal de nouvelles usines. Ainsi, la production des industries du bois serait en hausse de près de 7%.

2.2 Les autres secteurs d'activité

L'agriculture, l'élevage et la pêche

Le secteur agriculture, élevage et pêche devrait consolider ses performances en 2017 en liaison avec l'accroissement de la production des plantations de palmier à huile opérée par Olam, le déploiement du programme GRAINE dans toutes les provinces du pays et l'amélioration de la production halieutique.

Les agro-industries

Les industries agro-alimentaires devraient enregistrer un affermissement de leur activité en 2017, du fait de la modernisation de l'outil de production des boissons et de l'eau minérale, ainsi que l'atteinte de la vitesse de croisière de la minoterie nouvellement installée à Owendo. De même, le raffinage des huiles devrait progresser, en raison de l'entrée en production des nouvelles installations du groupe Olam dans la province de la Ngounié. Cette tendance devrait s'accélérer sur la période 2018-2019.

Les autres industries

Les autres industries de transformation devraient connaître une amélioration de leur activité en 2017 à la faveur du renforcement du tissu industriel dans la plupart des branches, notamment la cimenterie, la chaudronnerie et la production de batterie. A cet effet, il est projeté une production de plus de 400 000 tonnes de ciment et plus de 40 000 tonnes de fer à béton.

Le bâtiment et les travaux publics (BTP)

Le secteur des BTP se caractériserait par un tassement de son activité en 2017, suite à la livraison des chantiers liés à l'organisation de la CAN et à la baisse du budget d'investissement. Cependant, le segment "pose des lignes d'eau, d'électricité et de téléphone" progresserait sous l'effet des travaux d'électrification des villages à l'intérieur du pays avec le partenariat Olam-Etat gabonais. Ainsi, la production vendue du secteur des BTP pourrait baisser d'environ 2%.

L'eau et l'électricité

Le déploiement des groupes électrogènes dans de nombreuses localités du pays et la montée en puissance de la centrale thermique à gaz de Port-Gentil en vue de produire une puissance supplémentaire de plus de 100 MW, devraient permettre de consolider la production nette d'électricité de 9% en 2017.

Pour ce qui est de la desserte en eau potable, la poursuite des forages de puits et des travaux d'extension du réseau devraient entraîner une amélioration de la production d'eau de 7% en 2017 et de 8% en moyenne sur la période 2018-2019.

Les autres services

Le secteur commerce serait marqué par une reprise de l'activité en 2017 affichant une hausse de 4%. Cette embellie proviendrait des effets induits de l'organisation de la CAN et de la conjoncture favorable dans la plupart des secteurs de l'économie nationale.

L'activité du secteur des transports et auxiliaires des transports connaîtrait en 2017 un raffermissement occasionné par l'embellie du secteur minier et l'organisation de la CAN à l'intérieur du pays. En conséquence, le volume global des marchandises acheminées par voie ferroviaire pourrait progresser de plus de 15%.

La vitalité des opérateurs de la téléphonie mobile et le déploiement de la fibre optique devraient continuer à renforcer les performances de la branche "communication" en 2017. Ainsi, le nombre d'abonnés à internet GSM augmenterait de 22%, alors que celui des abonnés au téléphone mobile progresserait de 7%.

En 2017, le secteur "hôtellerie, restauration et tourisme" serait caractérisé par un regain d'activité, dû à l'amélioration de l'offre d'hébergement suite à la réhabilitation des structures hôtelières et à l'augmentation de la fréquentation dans le cadre de l'organisation de la CAN. En conséquence, le chiffre d'affaires du secteur devrait progresser de 15%.

2.3 Le produit intérieur brut (PIB) en 2016

En 2016, la croissance de l'économie gabonaise connaîtrait un ralentissement par rapport à 2015. Cette évolution serait liée à un contexte international moins favorable, notamment la baisse des cours des matières premières, la quasi-stabilité de la croissance économique mondiale et la baisse de la demande chinoise.

Le ralentissement de la croissance s'expliquerait également par la contraction des activités des secteurs pétrolier, minier et du commerce, malgré la relance des activités dans le BTP et l'accroissement de la production du secteur bois.

Dans ce contexte, les principales hypothèses évolueraient entre 2016 et 2015 ainsi qu'il suit :

- ✓ une baisse de 5,2% à 3,7 millions de tonnes des exportations de manganèse ;
- ✓ une appréciation de 1,9% du taux de change du Francs CFA par rapport à l'US Dollar ;
- ✓ un recul de 5,5% de la production pétrolière à 11,27 millions de tonnes ;
- ✓ une chute de 27,3% du prix du baril de pétrole gabonais.

Au total, tenant compte de ces changements et de l'évolution de l'activité économique au premier semestre 2016, la croissance du produit intérieur se situerait en terme réel à +2,9% en 2016. Elle serait portée par le secteur hors pétrole (+4,1%), alors que le secteur pétrolier reculerait de 5,5% comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Evolution du taux de croissance

	2013	2014	2015	2016
PIB total	5,6%	4,3%	3,9%	2,9%
Pétrole	-5,3%	-0,3%	8,6%	-5,5%
Hors pétrole	7,5%	5,0%	3,2%	4,1%

Source : DGEPF

2.4 Le PIB par secteur d'activités (offre)

Sur le plan sectoriel, en 2016, l'ensemble des branches connaîtrait une hausse de leurs activités. Ainsi, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire progresseraient respectivement de 0,9%, 4,7% et 4,5%.

La hausse de l'activité du secteur primaire s'expliquerait par l'accroissement de la production de l'exploitation forestière (+14%) et de la production agricole (+17,2%), malgré la baisse de la production pétrolière (-5,5%) et le repli des activités du secteur minier (-1,5%).

La contraction de la production pétrolière résulterait du déclin naturel des champs matures et de la baisse des investissements en liaison avec le repli des prix du pétrole. Quant à l'activité minière, sa contre-performance s'expliquerait par l'arrêt volontaire de la production de la CICMHZ depuis le second semestre 2015 et la baisse de la production de la Comilog (-4,1%) résultant de la faiblesse des prix sur le marché qui a entraîné une suspension de la production pendant quatre (4) semaines au mois de mars 2016.

La bonne tenue du secteur secondaire résulte de l'augmentation de la production des branches "industries minières" (+192,2%), "raffinage" (+21,0%), "autres industries" (+10,8%), "BTP" (+4,2%), "industrie du bois" (+12,2%) et "industrie agroalimentaire" (+4,5%).

L'augmentation de la branche "industrie minière" s'explique par l'amélioration de la productivité du "complexe métallurgique" de Moanda (C2M). La reprise de la branche "BTP" est liée à la poursuite des grands travaux d'infrastructures tels que le développement du réseau routier, l'aménagement des voiries urbaines, les infrastructures sportives et les infrastructures de santé et d'énergie.

Concernant le "raffinage", la hausse de la production de cette branche se justifie par l'amélioration des équipements de production. Quant aux "autres industries" la progression de cette activité résulte de l'entrée en production de nouvelles unités au sein de la zone économique de Nkok et de la hausse de la demande induite par les travaux liés à l'organisation de la CAN 2017.

Enfin, dans le tertiaire, deux branches soutiendraient principalement la croissance attendue dans ce secteur à fin 2016. Il s'agit des "transports et communications" (+6,6%) et des "autres services" (+2,1%), pendant que la branche "commerce" (-0,3%) contribuerait négativement aux performances du secteur.

La progression de la branche "transports et communications" proviendrait de la poursuite du déploiement des nouveaux produits sur le marché (4G, fibre optique) et du développement du réseau routier national.

L'accroissement de l'activité des "autres services" s'expliquerait par la hausse de la demande en liaison avec la croissance économique globale et la relance des activités de BTP. Par contre, le recul du commerce proviendrait du repli des activités du commerce général structuré et du commerce de véhicules neufs du fait de la baisse des commandes aussi bien de l'Etat que des entreprises.

2.5 Le PIB par la demande (emploi)

En 2016, la croissance du PIB des emplois serait « tirée » par la demande intérieure, soutenue conjointement par la consommation (+2,0%) et l'investissement (+3,8%).

En effet, la hausse de la consommation totale proviendrait essentiellement de la progression de la consommation privée (+3,1%) suite à l'amélioration des emplois (BTP, bois, services, etc.) et la tenue des élections présidentielle et législative de 2016, dans un contexte de maîtrise des prix à la consommation. La hausse de l'investissement s'expliquerait par le relèvement substantiel de l'investissement public en liaison avec l'intensification des travaux liés à la préparation de la CAN 2017.

Les exportations, qui devraient progresser de 0,4% à fin 2016, seraient portées par les exportations du secteur hors pétrole notamment ceux du bois, du minerai (manganèse et métal) et de l'agro-alimentaire (huiles de palmes).

2.6 L'emploi, les salaires et les prix

L'emploi

En 2016, l'emploi global devrait s'améliorer par rapport à 2015. Il serait tiré par le secteur privé hors pétrole et le secteur public.

En effet, dans le secteur privé hors pétrole, la mise en œuvre des projets agricoles, notamment GRAINE et ceux portés par le groupe OLAM ainsi que les travaux liés à l'organisation de la CAN 2017, devrait entraîner un accroissement des emplois dans les secteurs tels que l'agriculture, les services, le bois et les BTP.

Dans le secteur public, l'emploi devrait connaître une progression d'environ +2,5% en 2016, essentiellement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des forces de sécurité et de défense.

Cependant, dans le secteur pétrolier, le marché du travail devrait se stabiliser malgré les fluctuations des cours du pétrole.

Les salaires

La masse salariale du secteur moderne augmenterait en 2016. Cette hausse proviendrait de l'accroissement de la masse salariale du secteur privé dans un contexte de maîtrise de la masse salariale dans le secteur public.

En effet, la maîtrise de la masse salariale du secteur public serait liée aux mesures relatives à la poursuite de l'audit des effectifs de la MONP, la dénonciation ou le non renouvellement des contrats des agents contractuels hors catégorie et au renforcement de la lutte contre le cumul des salaires.

En revanche, la masse salariale du secteur privé s'accroîtrait, en liaison avec la hausse des emplois dans l'agriculture, les services, le bois, les BTP, etc.

Tableau 2 : Evolution de la masse salariale du secteur public

(En milliards de F.CFA)	2014	2015	2016	Var 16/15
Secteur public	632,6	734,6	714,9	- 2,68%
Solde permanente	544,2	648,5	628,8	- 3,04%
MONP	66,3	60,3	64	6,14%
Collectivités locales	22,1	22,1	22,1	0,00%

Sources : DGBFIP, DGCP

Les prix

Le taux d'inflation, calculé à partir de l'indice des prix à la consommation, devrait se situer en dessous de la norme communautaire (3%). En effet, sur la base de l'observé du premier semestre, le taux d'inflation se situerait à 1,1% à fin décembre 2016.

Cette maîtrise résulterait, sur le plan international, de la baisse des prix du pétrole et des principaux produits de base et, sur le plan national, des efforts déployés en termes de maîtrise de l'inflation à travers le maintien de la politique de « lutte contre la vie chère ».

2.7 La balance des paiements

En 2016, le solde de la balance des paiements se dégraderait à nouveau. Le solde de la balance commerciale serait, comme les années antérieures, excédentaire. Cet excédent baisserait de 5,3%, comparativement à 2015 du fait de l'accroissement plus rapide des importations que des exportations. Le recul des exportations proviendrait essentiellement du repli des exportations de pétrole. Les importations, même si elles croissent plus vite que les exportations, devraient diminuer en raison du recul de la demande des biens et services.

Le solde du mouvement des capitaux serait excédentaire en 2016 suite à une remontée des "autres investissements du secteur publics" due principalement aux appels de fonds de l'Etat sur le marché financier dans le cadre du financement des projets.

2.8 La politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire du 12 juillet 2016 a confirmé les perspectives de ralentissement des activités économiques de la zone CEMAC en 2016, consécutivement à la persistance des effets de la chute des cours mondiaux du pétrole. L'année 2016 serait ainsi marquée par une décélération de la croissance à 1,7%, une reprise des pressions inflationnistes à 3%, un creusement des déficits budgétaires et du compte courant à hauteur respectivement de 7,9% du PIB et 14,8% du PIB et un taux de couverture extérieure de la monnaie de 62,7%.

Aussi, les principaux taux d'intervention ont-ils été fixés ainsi qu'il suit :

- ✓ taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,45% ;
- ✓ taux des Prises en Pension : 4,20% ;
- ✓ taux Créiteur Minimum : 2,45%.

Les taux d'intérêt sur les placements ont été fixés comme suit :

- ✓ placements à 7 jours : 0% ;
- ✓ placements à 28 jours : 0% ;
- ✓ placements à 84 jours : 0%.

2.9 La situation de l'exécution des finances publiques

Le solde d'exécution

Au premier semestre 2016, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué par une conjoncture internationale défavorable, liée notamment à la mauvaise tenue des cours des matières premières.

Au cours de cette période, les ressources budgétaires recouvrées s'élèvent à **803 milliards F.cfa**, contre un niveau total des dépenses de **469,6 milliards F.cfa**. Ainsi, le solde d'exécution du budget de l'Etat présente un excédent de **333,4 milliards F.cfa**.

L'exécution au 31 décembre 2015

➤ Exécution des ressources budgétaires et de financement

Tableau 3 : Exécution des recettes budgétaires et des ressources d'emprunt au 31 décembre 2015
(En milliards de F.Cfa)

NATURE DES RESSOURCES	(a) LFR 2015	(b) Exécution	Taux d'exécution
RECETTES BUDGETAIRES (a+b+c+d)	1 834,9	1 987,3	108,37%
a. Titre 1 : Recettes fiscales	1 240,7	1 421,6	114,6%
b. Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	-	-	-
c. Titre 3 : Cotisations sociales	-	-	-
d. Titre 4 : Autres recettes	593,1	565,7	95,4%
<i>Dont</i>			
<i>Pétrole</i>	499,2	433,4	86,8%
SOGARA	25,7	25,7	100%
RESSOURCES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT	817,4	1067,6	130,61%

NATURE DES RESSOURCES	(a) LFR 2015	(b) Exécution	Taux d'exécution
Tirages	278,2	182,5	65,61%
Emission de titres publics	365,0	530,4	145,31%
Marchés internationaux	265	-	-
Marché intérieur	100	-	-
Financement bancaire	174,2	354,705	203,62%
Financement non bancaire	-	-	-
Remboursements des prêts et avances	-	-	-
Dépôt sur les comptes des correspondants du Trésor	-	-	-
TOTAL RESSOURCES	2 651,25	3 054,86	115,22%

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGI, DGDDI, DGH

Sur cette période, le recouvrement des recettes budgétaires se chiffre à **1.987,3 milliards F.cfa** contre **1.834,9 milliards F.cfa** prévues dans la loi de finances rectificative 2015, soit un excédent de **153.4 milliards F.cfa**.

Ce résultat s'explique essentiellement par les bonnes performances enregistrées dans la mobilisation de certaines recettes fiscales :

- l'impôt sur les sociétés se situe à **354,91 milliards F.cfa** contre **272,48 milliards F.cfa** prévus, soit un taux d'exécution de 130,25%;
- les taxes sur les biens et services s'établissent à **488,98 milliards F.cfa** contre une prévision de **315,05 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 155,21%.

Les ressources d'emprunt ont connu une forte mobilisation en 2015. En effet, les ressources de trésorerie et de financement sont au-dessus des prévisions arrêtées à **817,4 milliards F.cfa** pour atteindre le niveau de **1.067,6 milliards F.cfa**.

➤ Exécution des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie

▪ Exécution des dépenses budgétaires

Budgétisées initialement à hauteur de **2.068,5 milliards F.cfa**, les dépenses publiques ont été exécutées à **2 030,9 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 98,2%.

Ces dépenses se répartissent en remboursements des intérêts de la dette publique pour **174,1 milliards F.cfa** et en dépenses hors dette pour **1.856,8 milliards F.cfa**.

Tableau 4 : Synthèse de l'exécution des dépenses budgétaires au 31 décembre 2015
(En milliards de F.cfa)

Titres	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a)	(b)	Taux	Ecart	(c)	Taux	Ecart
	LFR 2015	Exécution déc-15	d'exécution 2015	(a-b)	Exécution déc-15	d'exécution 2015	(a-c)
Titre 1. Charges financières de la dette	125,4	174,1	138,8%	-48,6	174,1	138,8%	-48,6
Titre 2. Dépenses de personnel	732,6	714,4	97,5%	18,2	714,4	97,5%	18,2
Titre 3. Dépenses de biens et services	299,0	272,3	91,1%	26,7	272,3	91,1%	26,7
Titre 4. Dépenses de transfert	302,7	320,5	105,9%	-17,8	320,5	105,9%	-17,8
Titre 5. Dépenses d'investissement	596,7	539,9	90,5%	56,8	539,9	90,5%	56,8
Titre 6. Autres dépenses	12,0	9,7	81,1%	2,3	9,7	81,1%	2,3
Total	2 068,5	2 030,9	98,2%	37,6	2 030,9	98,2%	37,6

Source : DGBFIP

Tableau 5 : Détail de l'exécution des dépenses au 31 décembre 2015
(En milliards de F.cfa)

Titres et catégories	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a)	(b) Exécution	Taux	Ecart	(c) Exécution	Taux	Ecart
	LFR 2015	déc-15	d'exécution 2015		déc-15	d'exécution 2015	
Titre 1. Charges financières de la dette	125,4	174,1	138,80%	-48,6	174,1	138,80%	-48,6
67. Charges financières		174,1			174,1		
Titre 2. Dépenses de personnel	732,6	714,4	97,50%	18,2	714,4	97,50%	18,2
66. Charges de personnel		714,4			714,4		
<i>Dont:</i>							
<i>MONP</i>		60,3			60,3		
<i>Prime d'Incitation à la Performance</i>		91,3			91,3		
<i>Part contributive de l'Etat - CNAMGS</i>		18,9			18,9		
<i>Indemnités de vacation enseignants</i>		5			5		
Titre 3. Dépenses de biens et services	299	272,3	91,10%	26,7	272,3	91,10%	-26,7
60. Achats des biens		40,6			40,6		
61. Achat de services		152,7			152,7		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		78,9			78,9		
<i>Dont:</i>							
<i>Service d'eau et d'électricité</i>		12,3			12,3		
<i>Remboursement TVA</i>		59,7			59,7		
<i>Baux administratifs</i>		15,6			15,6		
<i>Transport scolaire</i>		1			1		
<i>Restauration des étudiants</i>		23,5			23,5		
Titre 4. Dépenses de transfert	302,7	320,5	105,90%	-17,8	320,5	105,90%	-17,8
63. Subventions et transferts		86,9			86,9		
64. Transferts courants		155,5			155,5		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		78,1			78,1		
<i>Dont:</i>							
<i>Bourses</i>		55,8			55,8		
<i>Cotisations internationales</i>		7,6			7,6		
<i>Aides à l'éducation et à la formation</i>		3,1			3,1		
<i>AGR</i>		3,4			3,4		
<i>Subvention à la SOGATRA</i>		5,9			5,9		
Titre 5. Dépenses d'investissement	596,7	539,9	90,50%	56,8	539,9	90,50%	56,8
20. Immobilisations incorporelles		91			91		
21. Immobilisations non produites		94,1			94,1		
22. Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles		137,1			137,1		
23. Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier		23,4			23,4		
24. Equipements militaires		16,7			16,7		
26. Prises de participations et créances rattachées		14,9			14,9		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		162,6			162,6		
Titre 6. Autres dépenses	12	9,7	81,10%	2,3	9,7	81,10%	2,3
65. Autres charges	-	9,7		-	9,7		
Total	2 068,50	2 030,90	98,20%	37,6	2 030,90	98,20%	37,6

Source : DGBFIP

- ***Dettes publiques :***

Les règlements des charges financières de la dette à fin décembre 2015 se chiffrent à **174,1 milliards F.cfa**, contre une prévision de **125,4 milliards F.cfa**, soit un dépassement de **48,6 milliards F.cfa**.

Les paiements des intérêts de la dette se répartissent ainsi qu'il suit :

- ✓ extérieurs : **123,2 milliards F.cfa**, contre **101,6 milliards F.cfa** prévus, soit 120,2% ;
- ✓ intérieurs : **50,9 milliards F.cfa** contre **23,8 milliards F.cfa** prévus, soit 218%.

- ***Dépenses de fonctionnement :***

Budgétées à hauteur de **1.346,4 milliards F.cfa**, les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à **1.316,9 milliards F.cfa** correspondant à un taux d'exécution de 97,8%. Elles se décomposent en dépenses de personnel, biens et services, transferts et en autres dépenses.

- ✓ ***Dépenses de personnel*** : évaluées à **732,6 milliards F.cfa**, le niveau d'exécution se situe à **714,4 milliards F.cfa**, soit un taux de 97,5%. Parmi les dépenses majeures ayant marqué l'exécution de ce poste de dépenses, hors solde permanente, on note :
 - MONP : **60,3 milliards F.cfa** ;
 - PIP : **91,3 milliards F.cfa** ;
 - part contributive de l'Etat – CNAMGS : **18,9 milliards F.cfa** ;
 - indemnités de vacation des enseignants : **5 milliards F.cfa**.
- ✓ ***Dépenses de Biens et services*** : sur une dotation de **299 milliards F.cfa**, les dépenses de biens et services ont été exécutées à **272,3 milliards F.cfa**, soit un taux de 91,1%. Cette situation d'exécution s'est traduite par les dépenses ci-après :
 - services d'eau et d'électricité : **12,3 milliards F.cfa** ;
 - remboursements de la TVA : **59,7 milliards F.cfa** ;
 - baux administratifs : **15,6 milliards F.cfa** ;
 - transports scolaires : **1 milliard F.cfa** ;
 - restauration des étudiants : **23,5 milliards F.cfa**.
- ✓ ***Dépenses de Transferts*** : exécutés à hauteur de 105,9% de la dotation arrêtée à **302,7 milliards F.cfa**, les transferts s'établissent à **320,5 milliards F.cfa**.

La consommation de ce titre au-delà de l'autorisation parlementaire résulte de l'application du principe de la fongibilité des dépenses, pour la prise en compte de

certaines natures de dépenses urgentes et incompressibles telles que les bourses des étudiants. A titre d'illustration, prévues à **38,3 milliards F.cfa** dans le collectif budgétaire, elles ont été exécutées à **55,8 milliards F.cfa**, soit un taux de 145,2%.

Toutefois, l'exécution des autres grands postes de transferts a globalement respecté le caractère limitatif des crédits ouverts sur ce titre. Pour l'essentiel, il s'agit des :

- cotisations internationales : **7,6 milliards F.cfa** ;
 - aides à l'éducation et à la formation : **3,1 milliards F.cfa** ;
 - activités génératrices de revenus (AGR) : **3,4 milliards F.cfa** ;
 - subvention à la SOGATRA : **5,9 milliards F.cfa**.
- ✓ **Autres dépenses** : les crédits affectés à ce titre ont été exécutés à 81,1% de la dotation. En effet, inscrites à hauteur de **12 milliards F.cfa**, l'exécution des autres dépenses se chiffrent à **9,7 milliards F.cfa**. Ces dépenses concernent :
- les protocoles transactionnels, les condamnations pécuniaires et les séquestres en gestion à l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) : **2,1 milliards F.cfa**, soit 45,6% ;
 - les coûts sociaux de restructuration des entreprises pour la prise en compte des plans sociaux : **7,6 milliards F.cfa**.

- **Dépenses d'investissement** :

Projetées à **596,7 milliards F.cfa**, les dépenses d'investissement ont été exécutées à **539,9 milliards F.cfa**, soit un taux de 90,5% dont **327,4 milliards F.cfa** au titre des ressources gabonaises.

- **Exécution des charges de trésorerie**

Prévues à **582,7 milliards F.cfa**, les charges de trésorerie et de financement ont été exécutées à **985,2 milliards F.cfa**, soit un taux de 169,1%. Cette situation est principalement imputable aux amortissements des prêts du secteur bancaire (145,5%), aux autres amortissements (370,9%), et aux comptes des Correspondants du Trésor (184,9%).

Toutefois, les amortissements sur la dette extérieure ont été exécutés en dessous de l'autorisation du Parlement, **217,7 milliards F.cfa** liquidés contre **243,6 milliards F.cfa** prévus.

Tableau 6 : Exécution des charges de trésorerie et de financement au 31 décembre 2015
(En milliards de F.cfa)

Charges de trésorerie et de financement			
	LFR 2015	Exécution	Taux d'exécution
Amortissement (dette extérieure)	243,6	217,7	89,4%
Emprunts extérieurs-courants	243,6	217,7	89,4%
Bilatéraux	43,5	33,5	77,0%
Multilatéraux	32,0	27,9	87,1%
Banques	168,2	133,5	79,4%
Marchés Financiers	-	22,9	0,0%
Amortissement des prêts du secteur bancaire	88,5	128,8	145,5%
Intérieur-DGD	88,5	128,8	145,5%
Emprunts intérieurs-courants	88,5	128,8	145,5%
Banques	40,3	66,6	165,5%
Moratoires	35,3	39,5	112,0%
Divers	13,0	22,7	174,4%
Marchés Financiers	-	-	0,0%
Autres amortissements	149,8	555,5	370,9%
AJE, coûts sociaux, opérations de couverture	-	-	0,0%
Bons du Trésor Assimilables (BTA)	51,9	98,4	189,6%
Instances Trésor	27,9	321,1	1150,8%
Arriérés de TVA	70,0	136,0	194,4%
Arriérés SOGARA	-	-	0,0%
Correspondants du Trésor	44,9	83,1	184,9%
Prêts et avances	55,8	-	0,0%
Fonds Souverain de la RG	2,0	-	0,0%
Compte IMA (Approvisionnement)	53,8	-	0,0%
Total	582,7	985,2	169,1%

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGI, DGDDI, DGH

- **Bons du Trésor Assimilables (BTA) :**

Arrêtés à **51,9 milliards F.cfa**, l'exécution des BTA s'établit à **98,4 milliards F.cfa** correspondant à un taux de 189,6%.

- **Instances du trésor :**

L'exécution de ce poste de dépenses se situe à **321,1 milliards F.cfa** contre une prévision de **27,9 milliards F.cfa**, soit 1150,8%.

- **Arriérés de TVA :**

Le règlement des arriérés au profit des entreprises se chiffre à **136 milliards F.cfa**, soit 194,4% du niveau prévisionnel.

L'exécution au 30 juin 2016

➤ Exécution des ressources budgétaires et de financement

Tableau 7 : Exécution des recettes budgétaires et des ressources d'emprunt au 30 juin 2016
(En milliards de F.cfa)

NATURE DES RESSOURCES	(a) LFI 2016	(b) Exécution	Taux d'exécution
RECETTES BUDGETAIRES (a+b+c+d)	2 043,9	803,0	39,3%
a. Titre 1 : Recettes fiscales	1 412,4	522,7	37,0%
b. Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours			
c. Titre 3 : Cotisations sociales	24,1	15,5	64,4%
d. Titre 4 : Autres recettes	607,3	264,7	43,6%
<i>dont pétrole</i>	<i>547,7</i>	<i>159,2</i>	<i>29,1%</i>
<i>dont SOGARA</i>		<i>27,4</i>	
RESSOURCES DE TRESORERIE ET DE FINANCEMENT	582,1	209,3	36,0%
Tirages	382,1	77,2	20,2%
Emission de titres publics	100,0	132,1	132,1%
Marchés internationaux	-		
Marché intérieur	100,0	132,1	132,1%
Financement bancaire	100,0		0,0%
Financement non bancaire			
Remboursements des prêts et avances			
Dépôt sur les comptes des correspondants du Trésor			
TOTAL RESSOURCES	2 626,0	1 012,3	38,5%

Source : DGCPT

L'ensemble des **recettes budgétaires** à fin juin 2016 a été recouvré à hauteur de **803 milliards F.cfa** sur une prévision de **2043,9 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 39,3%. Cette réalisation se répartit ainsi qu'il suit :

- ✓ **recettes fiscales** : 522,7 milliards F.cfa représentant un taux de 37% ;
- ✓ **cotisations sociales** : 15,5 milliards F.cfa correspondant à un taux de 64,4% ;
- ✓ **autres recettes** : 264,7 milliards F.cfa, soit 43,6% des prévisions.

La mobilisation des **ressources de trésorerie et de financement** se situe à **209,3 milliards F.cfa** contre une estimation de **582,1 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 36%.

➤ Exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires exécutées au premier semestre 2016 atteignent **472,0 milliards F.cfa**, soit 21,9% des dotations inscrites.

Ce faible niveau d'exécution provient du retard accusé d'une part, dans la désignation des responsables de la chaîne managériale (RPROG, RBOP, RUO) et, d'autre part, dans la transmission des fiches d'habilitation. Toutefois, les hypothèses de clôture devraient être conformes aux prévisions.

Tableau 8 : Synthèse de l'exécution des dépenses au 30 juin 2016
(En milliards de F.cfa)

Titres	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a)	(b)	Taux	Ecart	(c)	Taux	Ecart
	LFI 2016	Exécution juin-16	d'exécution	(a-b)	Exécution juin-16	d'exécution	(a-c)
Titre 1. Charges financières de la dette	180,2	65,7	36,4%	114,5	65,7	36,4%	114,5
Titre 2. Dépenses de personnel	732,2	45,2	6,2%	687,0	45,2	6,2%	687,0
Titre 3. Dépenses de biens et services	319,7	97,1	30,4%	222,6	97,1	30,4%	222,6
Titre 4. Dépenses de transferts	349,2	93,1	26,7%	256,1	93,1	26,7%	256,1
Titre 5. Dépenses d'investissement	562,8	169,8	30,2%	393,0	169,8	30,2%	393,0
Titre 6. Autres dépenses	8,0	1,2	14,7%	6,8	1,2	14,7%	6,8
Total	2 152,2	472,0	21,9%	1 680,2	472,0	21,9%	1 680,2

Source : DGBFIP

**Tableau 9 : Détail de l'exécution des dépenses budgétaires en AE et CP
(En milliards de F.cfa)**

Titres et catégories	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement		
	(a) LFI 2016	(b) Exécution juin-16	Taux d'exécution	Ecarts (a-b)	(c) Exécution juin-16	Taux d'exécution	Ecarts (a-c)
Titre 1. Charges financières de la dette	180,2	65,7	36,40%	114,5	65,7	36,40%	114,5
67. Charges financières		65,7			65,7		
Titre 2. Dépenses de personnel	732,2	45,2	6,20%	687	45,2	6,20%	687
66. Charges de personnel		45,2			45,2		
<i>Dont:</i>							
MONP		-			-		
Prestations sociales - CNAMGS		18,9			18,9		
Vacations		3,2			3,2		
Titre 3. Dépenses de biens et services	319,7	97,1	30,40%	223	97,1	30,40%	222,6
60. Achats des biens		3,5			3,5		
61. Achat de services		25,1			25,1		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		68,5			68,5		
<i>Dont:</i>							
Médicament		4			4		
Frais de scolarité		-			-		
Baux administratifs		1			1		
Transport scolaire		-			-		
Restauration des étudiants		3,9			3,9		
Titre 4. Dépenses de transfert	349,2	93,1	26,70%	256	93,1	26,70%	256,1
63. Subventions et transferts		12,7			12,7		
64. Transferts courants		11,6			11,6		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		68,8			68,8		
<i>Dont:</i>							
Bourses		44,4			44,4		
Filets sociaux		9,6			9,6		
AGR		0,9			0,9		
Titre 5. Dépenses d'investissement	562,8	169,8	30,20%	393	169,8	30,20%	393
20. Immobilisations incorporelles		8,3		-28	8,3		
21. Immobilisations non produites		0,5		24,2	0,5		
22. Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles		68,3		24,2	68,3		
23. Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier		4,3		24,2	4,3		
24. Equipements militaires		10,8		0	10,8		
Services déconcentrés et autonomies de gestion		77,6			77,6		
Titre 6. Autres dépenses	8	1,2	14,70%	7	1,2	14,70%	6,8
65. Autres charges	-	1,2	14,70%	0	1,2	14,70%	
Total	2 152,20	472	21,90%	1 680,20	472	21,90%	1 680,20

Source : DGBFIP

- **Dette Publique :**

Au 30 juin 2016, les règlements cumulés des charges financières de la dette publique se chiffrent à **65,7 milliards F.cfa**, dont **56,7 milliards F.cfa** au titre des intérêts de la dette extérieure et **8,9 milliards F.cfa** pour les charges de la dette intérieure. Cette liquidation correspond à 36,4% des estimations sur ce poste de dépense.

- **Dépenses de fonctionnement :**

Inscrites globalement à **1409,2 milliards F.cfa**, l'exécution des dépenses de fonctionnement s'établit à **236,5 milliards F.cfa**, soit 16,8% de la dotation initiale.

- ✓ **Dépenses de personnel :** arrêtées à **732,7 milliards F.cfa**, les dépenses de personnel ont été exécutées sur cette période à **45,2 milliards F.cfa**, soit un taux de 6,2%. En effet, ce poste de dépense accuse un rythme de consommation moins rapide du fait

des opérations de régularisation qui s'effectuent en fin d'année, sur le paiement par anticipation de la solde permanente. Cette exécution est principalement tirée par :

- la Part contributive de l'Etat – CNAMGS : **18,9 milliards F.cfa** ;
 - les Indemnités de vacation des enseignants : **3,2 milliards F.cfa**.
- ✓ **Dépenses de biens et services** : les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de **97,1 milliards F.cfa** sur une enveloppe de **319,7 milliards F.cfa**, correspondant à un taux de 30,4%. Cette consommation prend en compte certaines dépenses, telles que :
- les médicaments : **4 milliards F.cfa** ;
 - les baux administratifs : **1 milliard F.cfa** ;
 - la restauration des étudiants : **3,9 milliards F.cfa**.
- ✓ **Dépenses de transferts** : budgétisées à hauteur de **349,2 milliards F.cfa**, les dépenses liées à l'exécution de cette rubrique se situent à **93,1 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 26,7%. Parmi les dépenses exécutées, on note :
- les bourses : **44,4 milliards F.cfa** ;
 - les filets sociaux : **9,6 milliards F.cfa** ;
 - les transferts aux AGR : **0,9 milliard F.cfa**.
- ✓ **Autres dépenses** : initialement prévues à hauteur de **8 milliards F.cfa**, l'exécution de cette catégorie de dépense s'élève à **1,2 milliard F.cfa** au premier semestre.

- **Dépenses d'investissement** :

Les dépenses d'investissement se chiffrent à **169,8 milliards F.cfa** sur une prévision de **562,8 milliards F.cfa**, soit un taux d'exécution de 30,2%. Cette réalisation prend en compte le paiement d'un montant de **77,2 milliards F.cfa** au titre des financements extérieurs(FINEX).

Les projets concernés par ce financement sont notamment :

- ✓ Projet de développement agricole, Réhabilitation du tronçon Ndjolé-Médoumane, Assainissement de la ville de Port gentil et Aménagement du bassin versant Gué-Gué : **2,561 milliards F.cfa** financés par l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- ✓ Construction de la route Port-Gentil-Omboué et du pont sur l'Ogooué à Booué : **21,770 milliards F.cfa**, financés par Eximbank of China ;
- ✓ CHU Mère-Enfant : **3,214 milliards F.cfa**, financé par Unicredit ;
- ✓ Axe Routier PK 12-Bifoun : **11,728 milliards F.cfa**, financé par Deutsche bank ;

- ✓ Acquisition de matériels et équipements de sécurité ainsi que conseil et formation en sécurité : **10,767 milliards F.cfa**, financés par la Société Générale ;
- ✓ Construction du stade d'Oyem : **19,871 milliards F.cfa**, financé par Industrial and Commercial Bank of China (ICBC) ;
- ✓ Aménagement de Bassins Versants : **5,600 milliards F.cfa** financé par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) ;
- ✓ Dorsale de Télécommunication : **1,613 milliard F.cfa** financé par la Banque Mondiale ;
- ✓ Développement Agricole Rural : **0,053 milliard F.cfa** financé par le Fonds International de Développement Agricole.

➤ **Exécution des charges de trésorerie**

Tableau 10 : Exécution des charges de trésorerie et de financement au 30 juin 2016
(En milliards de F.cfa)

Charges de trésorerie et de financement			
	LFI 2016	Exécution	Taux d'exécution
Amortissement (dette extérieure)	199,4	66,4	33,3%
Emprunts extérieurs-courants	199,4	66,4	33,3%
Bilatéraux	49,5	18,1	36,5%
Multilatéraux	31,6	8,9	28,2%
Banques	118,2	39,4	33,3%
Marchés Financiers			
Amortissement de la dette intérieure	115,0	65,0	56,5%
Intérieur-DGD	115,0	65,0	56,5%
Emprunts intérieurs-courants	115,0	65,0	56,5%
Banques	50,3	28,9	57,4%
Moratoires	25,2	29,1	115,6%
Divers	14,0	7,0	49,8%
Marchés Financiers	25,5	-	0,0%
Autres amortissements	80,8	22,1	27,4%
AJE, coûts sociaux, opérations de couverture			
Bons du Trésor Assimilables (BTA)			
Instances Trésor	8,4		0,0%
Arriérés de TVA	65,0	22,1	34,1%
Arriérés SOGARA	7,4	-	0,0%
Correspondants du Trésor	48,1		0,0%
Prêts et avances	30,5	-	0,0%
Fonds Souverain de la RG	2,0	-	0,0%
Compte IMA (Approvisionnement)	28,5	-	0,0%
Total	473,9	153,6	32,41%

Sources : DGD, DGCPT

- ***Amortissement de la dette extérieure***

Les paiements extérieurs au 30 juin 2016 s'élevèrent à **66,4 milliards F.cfa** contre une prévision de **199,4 milliards F.cfa**, soit un taux de 33,3%. Cette exécution se décompose globalement de la manière suivante :

- ✓ **18,1 milliards F.cfa** de dettes bilatérales ;
- ✓ **8,9 milliards F.cfa** de dettes multilatérales ;
- ✓ **39,4 milliards F.cfa** dettes commerciales.

- ***Amortissement de la dette intérieure***

Les règlements en capital de la dette intérieure se chiffrent à **65 milliards F.cfa** et correspondent à un taux d'exécution de 56,5%. Cet amortissement se répartit comme suit :

- ✓ **28,9 milliards F.cfa** de dettes bancaires ;
- ✓ **29,1 milliards F.cfa** de dettes moratoires ;
- ✓ **7 milliards F.cfa** de dettes diverses.

- ***Autres amortissements***

Budgétées à hauteur de **80,8 milliards F.cfa**, les dépenses liées à l'exécution au titre de ce poste se situent à **22,1 milliards F.cfa**, soit un taux de 27,4%. Les paiements effectués concernent uniquement les arriérés de TVA au profit des entreprises.

DEUXIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

I- PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Les perspectives de croissance de l'économie gabonaise en 2017 et sur la période 2018-2019 resteraient liées à l'évolution de l'environnement économique international, notamment les cours des matières premières et de la demande de nos principaux partenaires économiques, d'une part, mais aussi à la poursuite de la politique économique du Gouvernement dont les principaux axes sont définis dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), d'autre part.

1.1 Les principales hypothèses

Les prévisions de croissance de l'économie gabonaise reposent sur les hypothèses ci-après : une baisse de 1,5% de la production pétrolière pour s'établir à 11,10 millions de tonnes en 2017 et à 10,09 millions de tonnes en moyenne sur la période 2018-2019. Dans le même temps, le prix du baril de pétrole augmenterait de 14,3% pour se situer à 40 dollars US en 2017 et à 47,5 dollars US le baril en moyenne sur la période 2018-2019.

En raison de l'accroissement de la production des gisements de manganèse de Moanda et de Franceville et de l'or de Bakoudou ainsi que la reprise de la production du gisement de Ndjolé, l'activité minière devrait s'améliorer. Les exportations de minerai augmenteraient de 23,9% à 4,6 millions de tonnes en 2017 et de 5,787 millions de tonnes en moyenne sur la période 2018-2019.

Quant au prix de la tonne de manganèse, il se situerait à 110,5 USD en 2017. Concernant le taux change du F.cfa par rapport au dollar, il se maintiendrait à 580 F.cfa le dollar. Sur la période 2018-2019, le prix de vente de la tonne de manganèse se situerait à 112,3 dollars US en moyenne et le taux de change à 572,5 F.cfa le dollar américain en moyenne.

Tableau 11 : Hypothèses du cadrage macroéconomique

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2017/ 2016
Production pétrolière (en millions de tonnes)	10,98	10,01	11,27	11,10	10,16	10,02	-1,5%
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	95,6	40,0	42,0	40,0	45,0	50,0	14,3%
Exportation de manganèse (en milliers de tonnes)	3 851,2	4 200,0	4 530,0	4587,0	5287,0	6287,0	23,9%
Prix de vente de manganèse (en \$US/tonne)	223,6	229,2	165,4	110,5	111,7	113,0	0,3%
Production de l'or (en tonne)	1,1	1,2	1,3	1,5	1,5	1,5	0,0%
Prix de vente de l'or (\$US/l'once)	1 266,0	1 240,0	1 220,0	1132,0	1115,0	1098,0	-1,6%
Taux de change	494,4	530,0	570,0	580,0	575,0	570,0	0,0%

Source : DGEPPF

1.2 Les résultats de la projection

1.2.1 L'équilibre des biens et services

En 2016, sur la base des hypothèses retenues, l'économie gabonaise progresserait de 2,9%, tirée par le dynamisme du secteur hors pétrole (+4,1%) malgré la baisse de la production pétrolière (-5,5%).

En 2017, le produit intérieur brut progresserait de 4,5%. Cette croissance proviendrait des performances du secteur hors pétrole (+5,4%) malgré le repli des activités du secteur pétrolier (-1,5%). Sur la période 2018-2019, la croissance économique se situerait à 4,6%, expliquée essentiellement par la progression du secteur hors pétrole (+5,7% en moyenne).

**Tableau 22 : Evolution du taux de croissance du PIB
(en %)**

	2015	2016		2017	2018	2019
		LFI	Actualisé			
PIB total	3,9%	4,6%	2,9%	4,5%	3,7%	5,4%
Pétrole	8,6%	-3,7%	-5,5%	-1,5%	-8,5%	-1,4%
Hors pétrole	3,2%	5,7%	4,1%	5,4%	5,3%	6,2%

Source : DGEPP

Par secteur d'activité, la croissance économique de 2017, proviendrait des secteurs primaire (+5,9%), secondaire (+3,5%) et tertiaire (+4,7%). Sur la période 2018-2019, le secteur primaire progresserait de 3,4%, le secondaire de 6,3% et le tertiaire de 5,4%, en moyenne.

Au niveau du **secteur primaire**, la hausse de l'activité en 2017 résulterait de l'accroissement de la totalité des branches hors secteur pétrole. En effet, ces branches évolueraient comme suit :

- "Agriculture, élevage et pêche" (+16,5%), grâce notamment au développement de l'agriculture à l'échelle industrielle avec le projet GRAINE et le développement de la production d'huile de palme à Kango et à Mouila ;
- "Exploitation forestière" (+13,0%), en raison de la poursuite du renforcement du processus d'industrialisation du secteur bois notamment le passage à la 2^{ème} et à la 3^{ème} transformation ainsi que la montée en puissance des usines déjà installées ;
- "Mines" (+24,0%), portées par une production en hausse du fait d'une part, de l'augmentation de la production de Comilog autour des 4000 tonnes et à l'accroissement de la production de la nouvelle Gabon Mining dont la production serait multipliée par quatre, et d'autre part, par le léger relèvement des prix de vente du manganèse (+0,3%) dès 2017.

Le raffermissement de l'activité du **secteur secondaire** résulterait de l'accroissement des performances de l'ensemble de ses branches à l'exception des BTP dont la production reculerait légèrement en 2017.

Ainsi :

- « Les industries agro-alimentaires » verraient leur activité progresser de 9,5%, tirant profit de la hausse de la demande en liaison avec le déroulement de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017 ;
- « l'industrie du bois » afficherait une croissance de ses activités (+7,0%). Cette croissance serait favorisée par des mesures incitatives à la poursuite du processus d'industrialisation de la filière, avec notamment la « Bourse Nationale du Bois du Gabon » visant à rendre plus compétitif le bois gabonais ;

- « l'industrie minière » et les « autres industries » croîtraient respectivement de 20,0% et de 11,7% du fait de la progression des performances de nouvelles usines (ciment à Owendo, batteries et fer à béton à Nkok) et la consolidation de la production de C2M de Moanda ;
- « l'électricité et l'eau » progresserait de 9,5% grâce au barrage de « Grand Poubara » et à la centrale thermique de Port Gentil qui permettraient une hausse de la puissance installée du parc de production à 1200 MW ;
- les « BTP » en revanche connaîtraient un recul de 1,2% en raison de l'achèvement des travaux d'infrastructures d'envergure, en l'occurrence ceux liés à l'organisation de la CAN 2017.

Le dynamisme du **tertiaire** découlerait des bonnes perspectives de l'ensemble de ses activités. Les " transports et communications " (+7,4%), le " commerce " (+3,7%) et les "services" (+3,0%). Ces branches bénéficieraient de la bonne tenue des autres secteurs.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement tirée en 2017 par la demande intérieure (+1,1%), sous les effets combinés de l'investissement total (+0,7%) et de la consommation totale (+1,3%). La hausse de l'investissement total résulterait des efforts du secteur privé (+5,9%).

1.2.2 L'évolution des recettes

Les perspectives économiques s'inscrivent dans un cadre triennal, de 2016 à 2019. Le tableau ci-dessous présente la prévision des recettes pour cette période.

Tableau 33 : Prévision d'évolution des recettes 2016 - 2019

(En milliards de F.cfa)

	2016 (révisé)	2017	2018	2019
Recettes totales	1 995,6	1 808,4	1 908,8	2 015,3
<i>Pétrole</i>	600,7	478,6	528,0	569,3
<i>Hors pétrole</i>	1 394,9	1 329,8	1 380,8	1 446,0

Source : DGEPPF

Le prix du baril de pétrole ayant atteint le plancher au cours du premier semestre 2016, le niveau reste bas sur la période 2017-2019, de plus cette période se caractériserait par une hausse de 18,95% en moyenne des recettes pétrolières. De même, les recettes hors pétrole afficheraient une progression de 8,74% et devraient représenter 72,51% des recettes budgétaires totales à l'horizon 2019.

1.2.3 L'évolution des dépenses

Tableau 44 : Prédiction d'évolution des dépenses 2017 - 2019
(En milliards de F.cfa)

Titres et catégories	2016 (LFI)	2017	2018	2019
Titre 1. Charges financières de la dette	180,2	198,5	221,1	218,5
<i>Extérieure</i>	37,8	44,7	55,6	49,3
<i>Intérieure</i>	142,4	153,8	165,5	169,2
Titre 2. Dépenses de personnel	732,2	712	709,8	707,7
<i>dont :</i>				
<i>Solde permanente</i>	654,2	651,4	649,4	647,5
<i>Main d'œuvre non permanente</i>	78	60,6	60,4	60,2
Titre 3. Dépenses de biens et services	319,7	246,3	252,8	258,3
<i>dont Remboursement TVA</i>	94,1	70	68,5	65,5
Titre 4. Dépenses de transferts	349,2	241	253,3	265,6
<i>dont :</i>				
<i>SOGARA (SAR et Fluctuations des prix des produits raffinés)</i>	83,4	16,6	17,9	18,7
Titre 5. Dépenses d'investissement	562,8	372,1	418,5	266,2
<i>Dont</i>				
<i>Financements extérieurs</i>	382,1	275,4	279,1	219,5
Titre 6. Autres dépenses	8	6	7	8
TOTAL	2 152,1	1 775,9	1 862,5	1 724,3

Source : DGBFIP

Le Gouvernement maintiendra ses efforts en vue d'assurer le fonctionnement régulier des services publics. Toutefois, un effort supplémentaire sera fait pour maîtriser les dépenses à travers les économies structurelles.

Ainsi, les dépenses courantes hors charges financières de la dette passeraient de 23,2% du PIB en 2016 à 20,3% à l'horizon 2018, soit une baisse de 2,9 points sur la période.

Les efforts du Gouvernement en matière d'investissement porteront davantage sur l'amélioration de la qualité des dépenses afin d'accroître son impact sur la croissance économique. A ce titre, 6% du PIB serait consacré à l'amélioration de la performance de l'Administration.

Par ailleurs, le Gouvernement poursuivra ses efforts afin de soutenir le développement des secteurs productifs, de doter le pays d'infrastructures modernes et compétitives (routes, ports, aéroports, etc.) et afin d'accroître l'offre des services publics (éducation, santé, sécurité, justice). Parallèlement, les efforts en faveur des populations vulnérables seront maintenus à travers la mise en œuvre de la Stratégie d'Investissement Humain (Pacte social). Enfin, les secteurs de la sécurité et de la défense seront renforcés.

1.3 Situation du Gabon par rapport aux critères de convergence communautaire

Les prévisions présentées dans le cadre de la loi de finances 2016 visent une stabilité macroéconomique à court, moyen et long termes.

Cette partie est consacrée à l'analyse de la situation prévisionnelle du Gabon par rapport aux critères et indicateurs de surveillances multilatérales de la CEMAC.

Ces critères et indicateurs fixent des repères servant à apprécier la limite du caractère soutenable des déficits, aussi bien du point de vue de leur financement que de leur compatibilité avec les objectifs de la politique monétaire.

Evolution du solde budgétaire de base et de la part des dépenses publiques dans le PIB nominal

Les projections de clôture de 2016 indiquent que le solde budgétaire de base ressortirait négatif (-1,3% du PIB). Cependant, sur la période 2017-2019, ce solde redeviendrait nettement positif. En effet, il passerait de +3,1% du PIB en 2017 à +4,3% du PIB en 2019. Cette évolution positive du solde sur la période 2017-2019 indiquerait que le Gabon peut faire face à la charge de la dette publique. Toutefois, cette approche d'équilibre annuel de court terme ne permet pas de savoir si la politique budgétaire est sur une trajectoire soutenable. D'où l'idée d'examiner l'évolution du déficit structurel pour apprécier la soutenabilité des finances publiques.

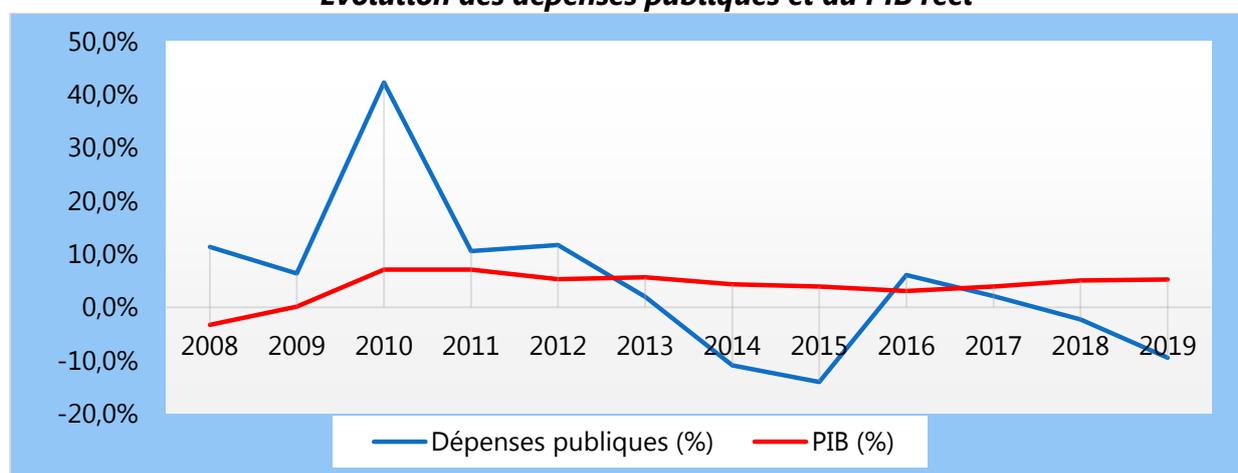
Evolution du déficit structurel

En 2016, le solde primaire hors pétrole en pourcentage du PIB hors pétrole se situerait à -7,7% mais serait en nette amélioration sur la période 2017-2019. Il passerait de -3,0% du PIB à -2,1% du PIB en 2019, soit une moyenne de -2,7% sur la période (inférieur à la norme communautaire CEMAC de 5%), ce qui se traduirait par une soutenabilité des finances publiques.

Evolution comparée de la croissance des dépenses publiques et du PIB réel

La trajectoire soutenable de la politique budgétaire recommande que la progression des dépenses publiques soit inférieure en volume à la croissance du PIB réel, à niveau des recettes donné.

Evolution des dépenses publiques et du PIB réel



Source : DGEPP

Ainsi, l'analyse du graphique ci-dessus montre que, sur la période 2016 – 2019, les dépenses publiques baisseraient alors que la richesse nationale croîtrait. Seule l'année 2016 afficherait une croissance des dépenses supérieure à celle du PIB. En moyenne, sur la période 2017 – 2019, le Produit Intérieur Brut en valeur progresserait de 4,5% alors que les dépenses publiques reculeraient de 2,3%, soit un écart de 6,8 points sur la période.

Cette progression plus rapide du PIB par rapport aux dépenses s'explique non seulement par les performances du secteur hors pétrole, mais aussi par la volonté de maîtriser les dépenses publiques par le Gouvernement.

1.3.1 Examen du respect des critères de convergence communautaire

En 2017, la position globale du Gabon par rapport aux critères de surveillance multilatérale serait satisfaisante :

- **le ratio de la dette publique** s'établirait à 36,9% du PIB (le seuil admis étant strictement inférieur à 70%), mais en dépassement de 1,9 point par rapport à l'objectif interne fixé par le Gouvernement. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse de la dette extérieure. Sur la période 2017-2019, cet indicateur s'établirait autour de 36,0% en moyenne;
- **le taux d'inflation** serait nul (le seuil admis étant strictement inférieur à 3%). Il resterait en dessous de la norme sur la période 2017-2019 et serait en moyenne de 0,6% ;
- la **non accumulation d'arriérés** sur la gestion courante serait respectée ;
- **le solde budgétaire de base** rapporté au PIB serait positif (+3,1%) en 2017 et ainsi que sur l'ensemble de la période 2017-2019.

1.3.2 Examen des indicateurs en 2017

Le solde budgétaire primaire

En 2017, le solde primaire serait de **262,6 milliards** contre **-106,9 milliards** de F.cfa en 2016. Ce solde resterait positif sur la période 2018-2019.

La masse salariale

L'évolution du ratio relatif à la masse salariale rapportée aux recettes fiscales demeurerait au-dessus de la norme communautaire de 35% de 2017 à 2019. Il passerait de 53,4% en 2017 à 48,6% en 2019.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie

La situation monétaire à fin décembre 2017 devrait être globalement satisfaisante, avec un taux de couverture de la monnaie qui est de 81,1%, en légère hausse par rapport à 2016 (78,2%).

La pression fiscale

Le taux de pression fiscale serait en légère hausse et se situerait à 15,9% à fin 2017 contre 13,6% à fin 2016. Il reste inférieur à la norme communautaire ($\geq 17\%$) sur les deux périodes.

Le solde du compte courant

Le déficit de la balance courante s'établirait à 3,9% du PIB en 2017 contre un déficit de 6,4% l'année précédente. Cette évolution s'expliquerait par l'amélioration du solde de la balance commerciale et de la balance des services. En moyenne, le solde du compte courant resterait déficitaire (4,2%) sur la période 2017-2019.

Tableau 55 : Les critères de convergences à 2016-2019

Critères de Convergence		Historique	Projections			Moyennes	
		2015	2016	2017	2018	2013-2015	2016-2018
Indicateurs de 1er rang	Objectifs						
Solde budgétaire de base (% PIB)	> ou = 0	0,90%	-2,80%	3,10%	3,50%	0,40%	1,30%
Endettement (% PIB)	< ou = 70%	37,30%	38,80%	36,90%	36,50%	30,10%	37,40%
Taux d'inflation (annuel moyen)	< ou = 3%	-0,30%	0,90%	-0,30%	2,40%	1,60%	1,00%
Arriérés de paiement (variation)		83,3	21	24,4	25,8	68,6	23,7
Intérieurs	non accumu- lation	83,3	21	24,4	25,8	68,6	23,7
Extérieurs		0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
Indicateurs de 2eme rang							
Masse salariale / recettes fiscales	< ou = 35%	64,60%	66,10%	53,40%	51,10%	52,60%	56,90%
Investissements financés sur ressources intérieures/recettes fiscales	> ou = 20%	33,90%	23,30%	12,50%	7,00%	51,30%	14,30%
Recettes fiscales /PIB	> ou = 17%	13,00%	13,60%	15,90%	16,00%	14,40%	15,20%

Source : DGEFP

II- POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

En dépit de la contraction des ressources budgétaires depuis 2014, la politique de développement économique et social axée sur la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), s'est traduite par l'accélération de la valorisation des ressources naturelles, principalement dans les secteurs de la forêt et des mines ainsi que par la construction et la mise aux normes des infrastructures socio-économiques.

L'ensemble de ces chantiers engagés dans le but de moderniser l'économie gabonaise et d'améliorer le cadre de vie des populations se poursuivront, au regard des attentes exprimées par nos concitoyens et traduites dans "L'Egalité des chances", le projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat, pour son nouveau septennat.

Ainsi, en sus des actions à réaliser pour l'atteinte de l'objectif d'une économie émergente à l'horizon 2025, le septennat qui commence sera également celui de la promotion de l'accès pour tous à l'éducation et à la formation, aux soins de santé, à l'emploi et au logement.

Dans cette optique, le projet de loi de finances de l'année 2017 mettra l'accent sur la poursuite de la construction des infrastructures pour maintenir la croissance et accompagner la politique de modernisation et de diversification de l'économie. Le Gouvernement s'emploiera aussi à la promotion des secteurs sociaux tout en menant une politique budgétaire axée sur la maîtrise du train de vie de l'Etat.

2.1 Une politique budgétaire axée sur une meilleure mobilisation des recettes et une maîtrise des dépenses courantes

La situation préoccupante des finances publiques, depuis le début du premier semestre de l'exercice budgétaire 2014, fait de l'amélioration de la mobilisation des recettes budgétaires une composante essentielle de la gestion budgétaire.

En matière de dépenses, l'action du Gouvernement s'inscrira dans une stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'administration dans son ensemble afin de créer des marges budgétaires pour préserver les investissements en cours dans le domaine des infrastructures ainsi que les dépenses sociales déclinées dans la Stratégie nationale de développement humain (SNDH) et dans le projet de société "L'Egalité des chances".

2.1.1 Les actions de mobilisation des recettes budgétaires avec l'élargissement de l'assiette des recettes non pétrolières et le renforcement des administrations des impôts et des douanes

L'élargissement de l'assiette des recettes non pétrolières

Le dernier rapport de la mission du Fonds Monétaire International au titre de l'article IV fait état d'une évaluation préliminaire de la Direction Générale des Impôts (DGI) d'un niveau de dépenses fiscales à hauteur de 3,3% du PIB.

Dans une conjoncture fiscale difficile, la DGI ainsi que la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI) approfondiront cette réflexion, en mettant principalement l'accent sur les gains pour le budget de l'Etat des mesures dérogatoires et des généreux abattements fiscaux offerts pour doper la croissance et promouvoir l'investissement privé et l'emploi dans certains secteurs de notre économie.

Outre la révision des conditions d'octroi desdits avantages et l'uniformisation des autorisations d'exonérations fiscales et douanières, l'élargissement de l'assiette fiscale passera par l'intensification des efforts de fiscalisation du secteur informel et l'exploration de nouvelles niches, notamment dans le domaine de l'impôt foncier.

L'amélioration de l'administration des douanes et des impôts

Le programme de renforcement des administrations fiscales et douanières mis en œuvre avec le concours des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, portera sur :

- ✓ la formalisation d'un protocole de collaboration douanes-impôts pour la mise place des méthodes d'interventions communes à travers notamment les brigades conjointes. L'objectif recherché est d'accroître la lutte contre l'évasion fiscale et d'augmenter les recettes contentieuses des douanes ainsi que le nombre des redressements fiscaux ;
- ✓ l'extension des télé-procédures à tous les impôts et l'interconnexion de l'ensemble des services fiscaux ;
- ✓ la modernisation des actions de recouvrement ;
- ✓ le renforcement des capacités des agents de la DGDDI avec l'assistance technique de l'Organisation Mondiale des Douanes.

A cet effet, une enveloppe additionnelle de 4,8 milliards de F.cfa est prévue pour améliorer la mobilisation des recettes hors pétrole.

2.1.2 La maîtrise des dépenses courantes afin de préserver les investissements en cours et les dépenses des secteurs sociaux

Les dépenses courantes, notamment les dépenses de personnel et les subventions ont considérablement absorbé les ressources publiques sur les trois dernières années, créant ainsi un effet d'éviction de la dépense de développement. L'objectif est d'inverser progressivement cette tendance. A cet effet, les mesures d'ajustement porteront principalement sur ces postes de dépenses.

Les mesures sur les dépenses de personnel

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales régresserait. De 2016 à 2017, il passerait de 66,1% à 53,4%. Quoiqu'en diminution, il reste largement au-dessus de la norme communautaire (inférieur ou égal à 35%).

Face à cette situation, les mesures de plafonnement des charges salariales et des effectifs dans l'Administration, annoncées dans les précédentes lois de finances, doivent impérativement connaître un début d'exécution.

Pour rappel, ces mesures imposent une grande discipline sur les nouveaux recrutements qui devront désormais s'opérer sur le strict principe du remplacement numérique et sur la base d'un plan de recrutement pluriannuel présentant les besoins de l'administration concernée. De même, l'organisation des concours dans les établissements publics de formation devra s'ajuster sur la disponibilité des postes budgétaires.

Ces mesures restrictives en matière de recrutements devront s'étendre aux démembrements de l'Etat, notamment aux établissements publics où l'intégralité des dotations octroyées, servent à la prise en charge des dépenses de personnel et non à accompagner l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques poursuivies.

En outre, le problème des effectifs de la fonction publique et partant du niveau de la masse salariale étant structurel, c'est-à-dire lié à la taille et à l'organisation de l'Administration, les actions à initier devront parallèlement porter sur la réforme de l'administration publique mastodonte, couteuse et inefficace.

C'est dans ce cadre que les Ministères chargés respectivement de la Réforme de l'Etat et de la Fonction Publique poursuivront la réflexion sur la modernisation des cadres organiques et la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences et amorceront la réflexion sur la stratégie de redéploiement des effectifs oisifs.

Les mesures sur les dépenses de biens et services

Ce poste de dépense est en retrait de 73,5 milliards F.cfa dans le projet de loi de finances 2017, du fait notamment de la diminution des remboursements de TVA et l'achèvement de certaines activités ponctuelles.

Les efforts d'ajustement dans le sens de la baisse seront maintenus et se concentreront particulièrement sur les dépenses d'utilité publique ainsi que dans celles afférentes aux baux administratifs. Par ailleurs, les frais de scolarité et d'écolage seront maîtrisés.

S'agissant principalement des baux administratifs, la réforme en cours visant à rationaliser la gestion de cette dépense se focalisera sur :

- ✓ la mise en place d'une nouvelle procédure d'engagement des contrats de bail ;
- ✓ la renégociation, dans une première phase, des contrats de bail dont les loyers excèdent 10 millions F.cfa, au regard de la qualité des locaux, de la situation géographique, etc. Les travaux en cours ont permis de réaliser des économies de l'ordre de 810 millions F.cfa sur l'exercice 2016 ;
- ✓ la réappropriation par l'Etat des bâtiments occupés illégalement par des tiers et leur réhabilitation pour en faire des bureaux administratifs.

Concernant les frais de scolarité et d'écolage, la renégociation des tarifs exorbitants payés par l'Etat pour les élèves du secondaire envoyés dans les établissements privés sera initiée. De même, le paiement direct aux écoles bénéficiaires des frais de scolarité des enfants des diplomates devra s'étendre pour l'ensemble des représentations diplomatiques.

Les mesures sur les dépenses de transferts

La principale mesure concerne la libéralisation des prix de l'essence et du gasoil tout en maintenant la subvention des deux produits "sociaux", à savoir : le pétrole lampant et le gaz butane.

La suppression du Soutien à l'Activité du Raffinage (SAR) accordé à la SOGARA se traduira, à elle seule, par une économie de l'ordre de 54,3 milliards F.cfa pour un total de 108,2 milliards F.cfa enregistré sur l'ensemble de ce poste de dépense.

2.2 Une politique sectorielle privilégiant la diversification de la base productive, les projets d'infrastructures et le social

Face au recul du secteur pétrole, l'accélération de la diversification de l'économie gabonaise reste le seul palliatif. A cet effet, le Gouvernement entend axer son action en faveur du secteur productif, des infrastructures et de l'amélioration de l'environnement des affaires. De même, une attention particulière sera accordée aux secteurs sociaux.

2.2.1 L'accélération de la diversification de la base productive

En matière de diversification de la base productive, le Gouvernement focalisera ses efforts sur la poursuite de l'impulsion du secteur productif à travers l'appui à l'agriculture, la pêche, l'industrie du bois, les autres industries ainsi que la conservation de la biodiversité.

Cette dynamique qui portera également sur les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de l'économie numérique et du tourisme, s'appuiera principalement sur la mise en place de partenariats public-privé (PPP).

S'agissant particulièrement du secteur agricole, le Gouvernement s'emploiera à l'amélioration de la compétitivité dudit secteur avec l'adoption des textes d'application portant sur la facilitation de l'investissement agricole en relation avec les lois n°002/2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles, n° 02/2008 portant code agricole et n° 023/2008 portant politique de développement agricole durable.

Dans le cas précis de l'initiative GRAINE, plusieurs objectifs sont poursuivis, notamment une meilleure contribution du secteur agricole au PIB et à l'emploi ainsi que l'indépendance alimentaire à long terme et la sédentarisation des populations dans les zones rurales.

2.2.2 La mise en place des infrastructures de base permettant d'accompagner la politique de diversification de la base productive

Depuis 2010, pour permettre à la politique de diversification de l'économie de se déployer aisément, le Gouvernement s'est parallèlement employé à la construction des infrastructures adaptées. Pour soutenir cet effort, 217,1 milliards F.cfa seront affectés aux projets d'infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques, hydrauliques et de communication.

+ Les infrastructures routières et ferroviaires dans le cadre de la poursuite du Plan Directeur National des Infrastructures

La route est un facteur capital pour accompagner la politique de diversification et assurer une parfaite connexion entre les différentes provinces. L'objectif du Gouvernement à l'horizon 2020, est de parvenir à bitumer 2115 kilomètres de routes.

Pour l'exercice budgétaire 2017, les projets concernent l'aménagement du réseau routier national, l'aménagement des voiries urbaines, la construction des ponts ainsi que les travaux d'entretien et de réhabilitation des routes. Les investissements mobilisés pour ce volet se chiffreront à 189,8 milliards F.cfa.

Les investissements en matière d'infrastructures ferroviaires pour le soutien des activités minières et de transport de marchandises concernent la rénovation et la sécurisation du chemin de fer. Près de 8,5 milliards F.cfa y seront consacrés.

+ Les autres projets d'infrastructures

Il s'agit notamment de l'adduction d'eau dans les zones rurales pour un montant de 8,8 milliards F.cfa et le déploiement de la fibre optique pour un montant de 10 milliards F.cfa.

Le projet relatif au déploiement de la fibre optique entre dans le cadre de l'initiative Central Africa Backbone (le réseau de fibre optique d'Afrique Centrale), destiné à réduire la fracture numérique au sein des nations interconnectées, faciliter l'échange d'informations, susciter la création d'opportunités économiques et renforcer l'intégration régionale.

2.2.3 La politique sociale prônée dans l'optique de l'Egalité des chances

La politique sociale prônée dans le cadre de l'égalité des chances promeut l'accès à tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et à la sécurité sociale.

En matière d'emploi, l'objectif poursuivi par le Gouvernement est de concentrer ses efforts sur le développement d'opportunités dans les secteurs créateurs de richesses, la situation de la masse salariale et des effectifs ayant atteint des niveaux critiques dans la Fonction Publique.

Ainsi, plusieurs actions phares seront menées dans le cadre de la promotion de l'emploi chez les jeunes. Il s'agira de :

- ✓ encourager l'esprit d'initiative dans le cadre du programme "un jeune=un métier" mené en collaboration avec les collectivités locales. Cette politique prône l'émergence d'une jeunesse active et dynamique à même de se prendre en charge ;

- ✓ appuyer le développement des compétences pour l'employabilité des jeunes en améliorant l'efficacité de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- ✓ développer des programmes d'entrepreneuriat dans les secteurs clés de croissance, à l'instar de ce qui est réalisé dans le programme GRAINE ;
- ✓ réformer le dispositif des AGR pour financer la montée en capacité des petits opérateurs de services informels ;
- ✓ mettre en place un dispositif de rééducation et réinsertion des jeunes désœuvrés.

Les financements mobilisés pour réaliser ces actions de formation et de réinsertion professionnelles seront de l'ordre de 43,5 milliards F.cfa, dont 31,4 milliards F.cfa pour la construction de trois nouveaux centres de formation professionnelle.

En matière d'accès aux soins de santé, il s'agira de pérenniser le financement de l'assurance maladie. L'élargissement de l'assiette des cotisations du régime obligatoire d'assurance maladie supporté essentiellement par les quatre opérateurs de téléphonie mobile à hauteur de 10% de leur chiffre d'affaires permettra de mettre un accent particulier sur les Gabonais économiquement faibles.

De même, l'on veillera à la maintenance des plateaux techniques dans les centres hospitaliers universitaires et autres structures de santé ainsi qu'à la formation et la spécialisation des personnels de santé. L'enveloppe qui y sera consacrée est de 6,1 milliards F.cfa.

En matière d'éducation, les interventions se concentreront sur les grands domaines suivants :

- ✓ l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et la compréhension des facteurs limitatifs ;
- ✓ le développement d'un système d'information permettant d'alimenter un nouveau plan sectoriel de l'éducation ;
- ✓ le renforcement institutionnel et la gouvernance du système au niveau central et régional ;
- ✓ la révision des curricula permettant de renforcer l'adéquation formation-emploi.

2.2.3 L'amélioration du climat des affaires et l'approfondissement de la culture de performance

+ L'amélioration du climat des affaires

Les réformes visant à améliorer le climat des affaires en cours avec l'appui de la Banque mondiale seront approfondies. Elles tournent autour des actions suivantes :

- ✓ la rationalisation des processus administratifs ;
- ✓ l'amélioration de la justice commerciale ;

- ✓ la réduction du coût des facteurs de production ;
- ✓ l'audit et la réforme du système d'incitations fiscales (en particulier dans le contexte des Zones Economiques Spéciales).

D'autres questions comprennent l'accès au financement pour les PME et la réglementation des mutuelles et associations d'épargne et de crédit.

L'approfondissement de la culture de performance

L'amélioration de la gestion financière publique (GFP) rentre dans le cadre du programme de réformes appuyées par la BAD et la Banque Mondiale. Les actions porteront, entre autres, sur l'amélioration de la programmation. En effet, afin de préserver les dépenses d'investissement et d'améliorer leur programmation, l'on s'attellera à revisiter les modalités de fonctionnement du Programme d'Investissement Public (PIP) ainsi que les conditions d'éligibilité des projets au PIP avec le concours de la BAD.

TROISIEME PARTIE : L'EQUILIBRE FINANCIER

La politique budgétaire menée au cours de ces sept dernières années demeure en phase avec la volonté des pouvoirs publics de créer les conditions d'amélioration des équilibres macroéconomiques. Cette politique vise à préserver la soutenabilité des finances publiques et le financement du développement économique et social. Pour ce faire, les priorités du Gouvernement reposent sur la constitution des marges de manœuvre budgétaires, aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses.

L'effort budgétaire de l'Etat devrait donc se maintenir en 2017. Cette trajectoire de maîtrise de déficit budgétaire est dictée par d'importants choix budgétaires et fiscaux. Ces derniers sont appuyés par les réformes structurelles de grande envergure dans lesquelles l'Etat s'est engagé à savoir la réforme fiscale, la réforme du système des subventions, la réforme du système de rémunération et des retraites et la poursuite des chantiers induits par l'adoption de la nouvelle constitution budgétaire.

Aussi, conformément aux dispositions de la loi organique n°20/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB), l'équilibre financier du projet de loi de finances 2017 repose-t-il sur cette ambition et sur la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il porte ainsi l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat à **2 477,5 milliards F.cfa**, soit une baisse de **148,5 milliards F.cfa** par rapport à loi de finances 2016. A l'opposé de 2016, l'équilibre des opérations financières de l'Etat pour l'exercice 2017 fait ressortir, au titre du budget de l'Etat, un solde budgétaire excédentaire à **82,5 milliards F.cfa** permettant de combler le gap affiché par les flux de trésorerie et de financement.

I- EQUILIBRE BUDGETAIRE

L'équilibre budgétaire retrace les opérations en recettes et en dépenses du budget de l'Etat, lequel comprend le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

La progression des dépenses et des recettes du budget de l'Etat entre 2016 et 2017 est tributaire de plusieurs facteurs. La chute des cours du baril de pétrole, les efforts d'économie sur certains programmes, la prise en compte de la Coupe d'Afrique des Nations édition 2017 et la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale.

Ainsi, en lien avec le recul des recettes budgétaires et la poursuite des mesures visant la maîtrise des dépenses publiques, les dépenses budgétaires enregistrent un repli de 17,5%.

La couverture des dépenses budgétaires par les ressources propres laisse transparaître un solde budgétaire global excédentaire à **82,5 milliards F.cfa**. Comparé à 2016, ce dernier s'améliorerait en 2017 de près de **190,8 milliards F.cfa**, lié essentiellement au solde des opérations du budget général (+97,1 milliards F.cfa) malgré le déficit des comptes d'affectations spéciales (-14,6 milliards F.cfa).

1.1 Les opérations budgétaires

Les opérations budgétaires encore appelées opérations du budget de l'Etat traitent des recettes et de dépenses budgétaires. Ces opérations intègrent le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux.

Ainsi, pour 2017, le niveau prévisionnel des recettes s'établit à **1 858,4 milliards F.cfa** pour des dépenses budgétaires plafonnées à **1 775,9 milliards F.cfa**.

Par catégorie d'opération, les dépenses du budget général et celles des comptes spéciaux se chiffrent respectivement à **1 703,6 milliards F.cfa** et à **72,3 milliards F.cfa**. Les recettes consacrées à la couverture de ces dépenses s'élèvent à **1 800,7 milliards F.cfa** pour le budget général et **57,7 milliards F.cfa** au titre des comptes des « Pensions », des « Prestations familiales et sociales » et de la « Promotion du sport ».

**Tableau 66 : Situation des opérations du budget de l'Etat
(En millions de F.CFA)**

Recettes		Dépenses		Soldes
Budget général				
	PLF 2017		PLF 2017	
Titre 1. Recettes fiscales	1 281 376	Titre 1. Charges financières de la dette	198 545	97 066
Titre 2. Dons, legs, et fonds de concours	-	Titre 2. Dépenses de personnel (hors prestations sociales)	687 398	
Titre 3. Cotisations sociales		Titre 3. Dépenses de biens et services	246 200	
Titre 4. Autres recettes	519 316	Titre 4. Dépenses de transfert (hors pensions)	193 338	
-		Titre 5. Dépenses d'investissement	372 147	
-		Titre 6. Autres dépenses	6 000	
A. Total des recettes pour le budget général	1 800 693	A. Total des dépenses pour le Budget général	1 703 627	
Budgets annexes				
B. Total des recettes pour les budgets annexes	-	B. Total des dépenses pour les budgets annexes	-	-
Comptes d'affectation spéciale (CAS)				
Comptes "Pensions"	25 406	Comptes "Pensions"	40 000	- 14 594
Titre 3. Cotisations sociales	25 406	Titre 4. Dépenses de transfert	40 000	
Compte "Prestations familiales et sociales"	24 602	Compte "Prestations familiales et sociales"	24 602	
Titre 3. Cotisations sociales	24 602	Titre 2. Dépenses de personnel	24 602	
Compte "Promotion du sport"	7 700	Compte "Promotion du sport"	7 700	
Titre 1. Recettes fiscales	7 700	Titre 4. Dépenses de transfert (hors pensions)	7 700	
C. Total des recettes pour les comptes spéciaux	57 708	C. Total des dépenses pour les comptes spéciaux	72 302	
D. TOTAL RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT	1 858 401	D. TOTAL DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT	1 775 929	82 472
Solde Budgétaire global				82 472
Solde Budgétaire de base				82 472

Source : DGBFIP

1.1.1 Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires se décomposent en recettes fiscales, dons, legs et fonds de concours, cotisations sociales et autres recettes.

Elles sont évaluées à **1 858,4 milliards F.cfa** contre **2 043,9 milliards F.cfa** arrêtés dans la loi de finances 2016, soit une baisse de **185,5 milliards F.cfa**. Ce repli est imputable aux contreperformances prévues dans le recouvrement des recettes budgétaires, eu égard aux perspectives de l'économie gabonaise et de l'environnement international en 2017.

**Tableau17 : Répartition des recettes budgétaire
(En millions de F.CFA)**

	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
RECETTES BUDGETAIRES				
Titre 1 : Recettes fiscales	1 412 424	1 289 076	- 123 347	-8,7%
Titre 2 : Dons, legs et fonds de concours	-	-	-	-
Titre 3 : Cotisations sociales	24 120	50 008	25 888	107,3%
Titre 4 : Autres recettes	607 330	519 316	- 88 014	-14,5%
TOTAL RECETTES (y.c Comptes spéciaux)	2 043 874	1 858 401	- 185 473	-9,1%

Sources : DGBFIP, DGI, DGEPE, DGDDI, DGH, DGCPT

Par ailleurs, dans chaque titre, les recettes budgétaires se décomposent en recettes pétrolières et en recettes hors pétrole.

- **Les recettes pétrolières**

Les recettes pétrolières, afficheraient un niveau **de 478,6 milliards F.cfa** contre **600,7 milliards F.CFA** arrêtés dans la loi de finances 2016. Les recettes issues de ce secteur se répartissent en recettes fiscales et non fiscales.

Au titre de **recettes fiscales liées au secteur pétrolier, l'impôt sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital** s'établiraient à **41 milliards F.cfa** contre **43 milliards F.cfa** prévus en 2016, soit une baisse de 2 milliards F.cfa.

Les **recettes non fiscales** du secteur enregistrent également une contraction de 21,5% pour se stabiliser à **437,6 milliards F.cfa** contre **557,7 milliards F.cfa** prévus dans la loi de finances 2016. Ce niveau est expliqué par les projections des **revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts** qui perdent environ **122,3 milliards F.cfa** par rapport à 2016 en dépit de la bonne tenue des **redevances pour concessions** qui augmentent de 17,6%.

**Tableau 18 : Recettes pétrolières
(En millions de F.CFA)**

Libellé des recettes	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			VALEUR	%
TITRE 1 : RECETTES FISCALES				
Recettes fiscales	43 000	41 000	-2 000	-4,7%
Impôts sur le revenu, les bénéfiques et les gains en capital	43 000	41 000	-2 000	-4,7%
TITRE 4 : AUTRES RECETTES			0	
Recettes non fiscales	557 717	437 594	-120 123	-21,5%
Revenus de l'entreprise et du domaine autre que les intérêts	545 467	423 194	-122 273	-22,4%
Participations dans les sociétés pétrolières	10 000	10 000	0	0,0%
Redevances pétrolières	234 215	213 163	-21 052	-9,0%
Contrats de partage	301 252	200 032	-101 221	-33,6%
<i>dont recettes affectées aux fluctuations des prix des produits raffinés</i>	<i>75 400</i>	<i>58 888</i>	<i>-16 512</i>	<i>-21,9%</i>
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	12 250	14 400	2 150	17,6%
Redevance supercificiaire	1 900	1 900	0	0,0%
Boni sur attribution de permis	10 350	12 500	2 150	20,8%
Dividendes			0	
TOTAL DES RECETTES PETROLIERES	600 717	478 594	-122 123	-20,3%

Source : DGH

- **Les recettes hors pétrole**

Les recettes hors pétrole s'établiraient, au titre du projet de loi de finances 2017 à **1 379,8 milliards F.cfa**, soit une baisse de **63,4 milliards F.cfa** par rapport à 2016. Cette variation résulterait de la contraction des recettes fiscales qui enregistreraient globalement une dégradation de **121,3 milliards F.cfa**.

Les recettes hors pétrole se décomposent en impôts et taxes directs, en impôts et taxes indirects, dont les recettes douanières et les autres recettes.

**Tableau 19 : Recettes hors pétrole
(En millions de F.CFA)**

LIBELLE DE LA RESSOURCE	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
A. TITRE 1 : RECETTES FISCALES (Brut)	1 369 424	1 248 076	-121 347	-9%
Impôts et taxes directs	536 931	471 183	- 65 748	-12%
Impôts sur les sociétés	318 703	222 861	- 95 842	-30%
Impôts sur les personnes	197 366	220 985	23 618	12%
Impôts sur les revenus des capitaux	20 861	27 337	6 476	31%
Impôts et taxes indirects	832 493	776 894	- 55 599	-7%
Droits et taxes sur la propriété	31 382	31 378	- 3	0%
Taxes sur les biens et services	385 043	370 144	- 14 899	-4%
Droits et taxes de douanes	407 777	368 293	- 39 484	-10%
Autres recettes fiscales	8 290	7 078	- 1 212	-15%
B. RECETTES FISCALES NETTES	1 369 424	1 248 076	-121 347	-9%
C. TITRE 2 : DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS	-	-	-	-
D. TITRE 3 : COTISATIONS SOCIALES	24 120	50 008	25 888	107%
Cotisations de sécurité sociale	24 120	50 008	25 888	107%
E. TITRE 4 : AUTRES RECETTES	49 613	81 722	32 109	65%
Revenus de la propriété	9 554	27 260	17 706	185%
Revenus de participations	4 253	13 746	9 493	223%
Revenus du domaine foncier	515	3 374	2 859	555%
Revenus du domaine minier	175	5 581	5 406	3093%
Revenus du domaine forestier	4 612	4 560	-52	-1%
Recettes diverses (y.c. recettes affectées)	40 059	54 462	14 403	36%
TOTAL DES RECETTES (b+c+d+e)	1 443 157	1 379 807	- 63 350	-4%

Sources : DGI, DGDDI

Les **impôts et taxes directs** (impôts sur les revenus des personnes morales et physiques, ainsi que les revenus des capitaux) se situeraient à **471,2 milliards F.cfa** contre **536,9 milliards F.cfa** dans la loi de finances 2016, soit une baisse de 65,7 milliards F.cfa, imputable essentiellement aux contreperformances de l'impôt sur les sociétés, en dépit de la bonne tenue de l'impôt sur les personnes et de l'impôt sur les revenus des capitaux.

Les **impôts et taxes indirects**, hors recettes douanières, affichent un montant de **408,6 milliards F.cfa**. Elles enregistreraient une baisse de 16,1 milliards F.cfa par rapport à la loi de finances 2016.

Ces recettes se composent notamment des :

- *droits et taxes sur la propriété qui enregistrent une inertie à 31,3 milliards ;*
- *taxes sur les biens et services, qui se situeraient à 370,1 milliards F.cfa contre 385,0 milliards F.cfa arrêtés dans la loi de finances 2016 ;*
- *autres recettes qui enregistrent une baisse de 15% pour se situer à 7 milliards F.cfa contre 8,3 milliards dans la loi de finances 2016.*

Les **recettes douanières** s'établiraient à **368,3 milliards F.cfa** contre **407,8 milliards F.cfa** prévus dans le budget 2016, soit une baisse de 10% qui s'expliquerait principalement par le repli de 11,2% du rendement des droits et taxes à l'importation. Ainsi pour 2017, les importations et les exportations représenteraient respectivement 341,6 milliards F.cfa et 26,7 milliards F.cfa.

Les **cotisations sociales** afficheraient un niveau de **50 milliards F.cfa**. Contrairement à l'exercice 2016 pour lequel ce poste ne n'affichait que 24,1 milliards F.cfa, la loi de finances 2017 bénéficie d'un retraitement de l'information sur les recettes affectées. Le montant correspondrait ainsi aux recettes affectées aux comptes d'affectations spéciales « Pensions » et « Prestations familiales »

Les **autres recettes**, essentiellement composées des revenus de la propriété, des droits d'exploitation du domaine public (forestier, foncier, minier, etc.) et des produits des participations de l'Etat, seraient en hausse de **32,1 milliards F.cfa**.

1.1.2 Les dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les **charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses de biens et services, les dépenses de transfert, les dépenses d'investissement et les autres dépenses**.

Entre 2016 et 2017, il serait observé une diminution de 17,5% des dépenses budgétaires. Cette tendance maîtrisée s'expliquerait par la poursuite de la stratégie du Gouvernement visant à contenir les dépenses de fonctionnement afin de libérer l'espace fiscal pour le financement des investissements structurants dans un contexte macroéconomique peu favorable.

Ces efforts se traduiraient par un plafonnement des dépenses budgétaires à **1 775,9 milliards F.cfa** contre **2 152,2 milliards F.cfa** arrêtés dans la loi de finances 2016, soit une baisse de **376,2 milliards F.cfa**.

Les **dépenses courantes** seraient en baisse de **185,6 milliards F.cfa** par rapport au budget 2016 et s'établiraient ainsi à **1 403,8 milliards F.cfa**. Elles se composent des charges financières de la dette et des dépenses de fonctionnement et des autres dépenses.

Les **dépenses en capital** enregistreraient une baisse de **190,6 milliards F.cfa** par rapport à 2016 et se situeraient à **372 milliards F.cfa** dans le projet de loi de finances 2017.

**Tableau 70 : Répartition des dépenses par titre
(En millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	180 219	198 545	18 326	10%
Titre 2. Dépenses de personnel	732 200	712 000	- 20 200	-3%
Titre 3. Dépenses de biens et services	319 721	246 200	- 73 521	-23%
Titre 4. Dépenses de transfert	349 244	241 038	- 108 206	-31%
Titre 5. Dépenses d'investissement	562 774	372 147	- 190 627	-34%
Titre 6. Autres dépenses	8 000	6 000	-2 000	-25%
Total CP	2 152 157	1 775 929	-376 228	-17%

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGD, AJE

- **Les charges financières de la dette**

**Tableau 81 : Charges financières de la dette
(En millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 1. Charges financières de la dette	180 219	198 545	18 326	10%
67. Charges financières	180 219	198 545	18 326	10%

Sources : DGD, DGCPT, DGBFIP

Les charges financières de la dette seraient en hausse de 18,3 milliards F.cfa par rapport à leur niveau en 2016. Cette hausse est liée au reprofilage de la dette et à la prise en compte des nouveaux tirages.

Ainsi, ces charges sont prévues à **198,5 milliards F.cfa**, et sont réparties comme suit :

- *intérêts dette extérieure : 153,8 milliards F.cfa ;*
- *intérêts dette intérieure : 44,7 milliards F.cfa.*

- **Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel s'établiraient à **712 milliards F.cfa** dans la loi de finances 2017 contre **732,2 milliards F.cfa** en 2016.

Elles comprennent, outre *la solde permanente*, les *rémunérations autres catégories de salariés* (ou main d'œuvre non permanente) et les *prestations sociales des agents de l'Etat*.

La solde permanente est projetée à **601,4 milliards F.cfa**. Elle comprend : la solde indiciaire, la solde globale, les indemnités et les présalaires.

Les rémunérations des autres catégories de salariés sont plafonnées à **60,6 milliards F.cfa**. Ce niveau intégrerait les agents de main d'œuvre non permanente, le personnel du réseau secondaire du Trésor et les dépenses "matériels".

**Tableau 92 – Les dépenses du personnel
(En millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 2. Dépenses de personnel	732 200	712 000	- 20 200	-3%
Rémunérations du personnel	706 600	661 992	- 44 608	-6%
<i>Solde permanente</i>	623 500	601 416	-22 084	-4%
<i>Rémunérations autres catégories de salariés</i>	83 100	60 576	-22 524	-27%
Prestations sociales	25 600	25 406	- 194	-1%
<i>Prestations sociales-fonctionnaires</i>	25 600	25 406	- 194	-1%

Sources : DGBFIP, DGCPT

Nonobstant les effets de la mise en place d'un nouveau système de rémunération, des glissements catégoriels et des recrutements des agents dans les secteurs prioritaires, la stabilité de la masse salariale s'expliquerait par la mise à la retraite systématique des agents et les opérations d'assainissement du fichier solde.

- **Les dépenses de biens et services**

Les dépenses de biens et services enregistreraient une baisse de 73,5 milliards F.cfa par rapport à la loi de finances 2016 pour se situer à **246,2 milliards F.cfa**. Cette tendance s'expliquerait essentiellement par la baisse globale des ressources et les efforts de maîtrise des dépenses.

Les dépenses les plus significatives dans cette catégorie sont :

- ✓ *les remboursements TVA : 70 milliards F.cfa ;*
- ✓ *les baux administratifs : 25,2 milliards F.cfa ;*
- ✓ *les dépenses d'utilité publique : 16,8 milliards F.cfa.*

**Tableau 103 : Les dépenses des biens et services
(En millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 3. Dépenses de biens et services	319 721	246 200	-73 521	-23%

Source : DGBFIP

- **Les dépenses de Transferts**

En baisse de 108,2 milliards F.cfa, les dépenses de transferts se situeraient à **241,0 milliards F.cfa**.

Ce niveau intègre 40 milliards F.cfa consacrés aux dépenses des comptes d'affectations spéciales « pensions » et « promotion du sport ». Par ailleurs, la baisse de ce poste de dépense est principalement justifiée par la baisse des crédits destinés au soutien de l'activité de raffinage et des prix des produits raffinés, du fait de l'application effective de la décision portant libéralisation des prix dans le secteur.

Tableau 114 : Les dépenses de transfert
(En millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 4. Dépenses de transfert	349 244	241 038	-108 206	-31%

Source : DGBFIP

- **Les dépenses d'investissement**

Pour la loi de finances 2017, la programmation des dépenses d'investissement est axée sur la qualité de la dépense, la maturité des projets, la poursuite des grands chantiers déjà amorcés ainsi que le financement de nouveaux projets prioritaires, notamment ceux ayant une forte incidence sur le social.

Aussi, pour 2017, les dépenses d'investissement s'établiraient à **372,1 milliards F.cfa** contre **562,8 milliards F.cfa** par rapport à la loi de finances 2016. Ce niveau comprend 275,4 milliards F.cfa au titre des projets financés sur les ressources extérieures et 96,7 milliards F.cfa de projets financés sur les ressources propres.

Quoique faible par rapport à la loi de finances 2016, ce niveau d'investissement devrait permettre de continuer à faire augmenter l'importance du stock de capital public dans l'économie, déterminant important de la productivité et de la croissance économique, gage de l'émergence ambitionnée à l'horizon 2025.

L'ensemble de ces ressources serait principalement orienté vers la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur National d'Infrastructures et de la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (Pacte social). C'est pourquoi, les projets programmés pour 2017 sont principalement orientés vers les infrastructures, la santé, l'éducation et la création d'emplois.

Tableau 125 : Les dépenses d'investissement
(En millions de F.CFA)

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 5. Dépenses d'investissement	562 774	372 147	-190 627	-34%

Source : DGBFIP

- **Les autres dépenses**

Les autres dépenses enregistrent une baisse de 2 milliards F.cfa pour s'établir à **6 milliards F.cfa**. Elles comprennent :

- les protocoles transactionnels, les condamnations pécuniaires et les séquestres en gestion à l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE), dont le coût serait plafonné à 3 milliards F.cfa ;
- les coûts sociaux de restructuration des entreprises qui passeraient de 5 milliards F.cfa en 2016 à 3 milliards F.cfa en 2017, du fait de la contraction globale des ressources.

**Tableau 136 : Les autres dépenses
(En millions de F.CFA)**

Crédits de paiement				
Titres et catégories	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFI 2016	
			Valeur	%
Titre 6. Autres dépenses	8 000	6 000	-2 000	-25%

Source : DGBFIP

- ✚ **1.1.3 Les budgets annexes**

Comme pour les exercices 2015 et 2016, la loi de finances 2017 ne prévoit aucun budget annexe.

- ✚ **1.1.4 Les comptes d'affectation spéciale (CAS)**

Conformément aux dispositions de la loi organique 20/2014 du 21 mai 2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget (LOLFEB), la loi de finances 2017 prévoit trois comptes d'affectation spéciale (CAS).

Ces CAS portent sur les pensions, les prestations familiales et la promotion du sport. Les ressources de ces CAS proviendraient en partie des crédits alloués aux dépenses budgétaires et de certaines recettes affectées. Ces comptes se présenteraient comme indiqué dans le tableau ci-après.

**Tableau 2714 : Les comptes d'affectation spéciale
(En millions de F.CFA)**

Recettes		Dépenses		Soldes
Comptes "Pensions"	25 406	Comptes "Pensions"	40 000	- 14 594
Titre 3. Cotisations sociales	25 406	Titre 4. Dépenses de transfert	40 000	
Cotisations retraites	25 406	<i>Pensions de retraite</i>		
		<i>Pensions de reversion</i>		
		<i>Invalidité</i>		
Compte "Prestations familiales et sociales"	24 602	Compte "Prestations familiales et sociales"	24 602	
Titre 3. Cotisations sociales	24 602	Titre 2. Dépenses de personnel	24 602	
Compte "Promotion du sport"	7 700	Compte "Promotion du sport"	7 700	
Titre 1. Recettes fiscales	7 700	Titre 4. Dépenses de transfert	7 700	
<i>Droits d'accises</i>	7 088			
<i>Taxe sur les jeux de hasard</i>	612			
TOTAL DES RECETTES	57 708	TOTAL DES DEPENSES	72 302	

Source : DGBFIP

II- EQUILIBRE DE FINANCEMENT

Les opérations de financement reprennent le solde budgétaire global. Elles retracent ensuite les charges et les ressources de trésorerie et de financement et l'affectation des résultats de l'année en cours et des exercices antérieurs.

Aussi, pour 2017, les ressources de financement représenteraient 29% de l'ensemble des ressources de l'Etat contre 23% dans la loi de finances 2016.

Les opérations de trésorerie présenteraient globalement un solde déficitaire de 82,5 milliards F.cfa couvert par le solde excédentaire des opérations budgétaires. Ce niveau est tributaire de la hausse des charges de trésorerie qui tendent à doubler en 2017.

Tableau 28 : Les ressources et les charges de trésorerie et de financement de l'Etat
(En millions de F.CFA)

	LFI 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2017/LFR 2016
Charges de trésorerie et de financement			
Amortissement (dette extérieur)	199 392	370 759	171 366
Emprunts extérieurs-courants	199 392	370 759	171 366
Bilatéraux	49 542	52 338	2 796
Multilatéraux	31 601	38 085	6 484
Banques	118 249	167 265	49 017
marché international	-	113 070	113 070
Emprunts extérieurs-arriérés	-	-	-
Bilatéraux			-
Mutlilatéraux			-
Banques			-
Amortissement des prêts du secteur bancaire	115 041	162 431	47 389
Intérieur-DGD	115 041	162 431	47 389
Emprunts intérieurs-courants	115 041	162 431	47 389
Banques	50 346	65 944	15 598
Moratoires	25 196	30 200	5 004
Divers	14 000	14 083	83
Marchés Financiers	25 500	52 204	26 704
Autres amortissements	80 798	113 534	32 735
AJE, coûts sociaux, opérations de couverture			-
Bons du Trésor Assimilables (BTA)	-	53 534	53 534
Instances Trésor	8 376	-	- 8 376
Arriérés de TVA	65 000	60 000	- 5 000
Arriérés SOGARA	7 422	-	- 7 422
Correspondants du Trésor	48 118	24 379	- 23 739
Prêts et avances	30 500	30 500	-
Fonds Souverain de la RG	2 000	2 000	-
Compte IMA (Approvisionnement)	28 500	28 500	-
Total	473 850	701 602	227 752
Ressources de trésorerie et de financement			
Tirages	382 133	519 130	136 997
Tirages sur conventions en cours	382 133	200 621	- 181 512
Tirages sur nouvelles conventions	-	74 786	74 786
Tirages sur prêts programmes		243 723	
Emissions de titres publics	100 000	100 000	-
Emissions de titres publics sur le Marché international	-	-	-
Emissions de titres publics sur le Marché intérieur	100 000	100 000	-
Financement bancaire	100 000	-	- 100 000
Banque centrale	100 000	-	- 100 000
Total	582 133	619 130	36 997
Solde des opérations de financement et de trésorerie	108 283	- 82 472	
Solde budgétaire global		82 472	
Solde net		0	

Sources : DGBFIP, DGD, DGCPT, DGH

2.1 Les charges de trésorerie

Les charges de trésorerie se chiffrent à **701,6 milliards F.cfa** contre **473,8 milliards F.cfa** dans la loi de finances 2016, soit une hausse de 227,8 milliards F.cfa imputable à 96% à l'augmentation des amortissements sur la dette extérieure (+171,4 milliards F.cfa) et des amortissements auprès du secteur bancaire (+47,4 milliards F.cfa).

Ces charges se décomposeraient comme suit :

- ✓ *amortissement dette extérieure : 370,8 milliards F.cfa ;*
- ✓ *amortissement des prêts du secteur bancaire : 162,4 milliards F.cfa ;*
- ✓ *autres amortissements : 113,5 milliards F.cfa ;*
- ✓ *comptes des correspondants du Trésor : 24,4 milliards F.cfa ;*
- ✓ *prêts et avances (Fonds Souverain de la République Gabonaise) : 2 milliards F.cfa ;*
- ✓ *compte IMA (approvisionnement) : 28,5 milliards F.cfa.*

2.2 Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie se chiffrent à **619,1 milliards F.cfa** dans le projet de loi de finances 2017 contre **582,1 milliards F.cfa** arrêtés dans la loi de finances 2016, soit une hausse de 37 milliards F.cfa.

Elles se décomposeraient comme suit :

- ✓ *tirages sur conventions en cours : 200,6 milliards F.cfa ;*
- ✓ *tirages sur nouvelles conventions : 74,8 milliards F.cfa ;*
- ✓ *tirages sur prêts programmes : 243,7 milliards F.cfa ;*
- ✓ *émissions de titres publics sur le marché intérieur : 100 milliards F.cfa ;*

2.3 Le solde budgétaire

Le projet de loi de finances 2017 présenterait un solde budgétaire global de l'ordre de **82,5 milliards F.cfa**. Comparativement à la loi de finances 2016 dans laquelle ce solde était déficitaire à 108,3 milliards F.cfa, il s'apprécierait de 190,8 milliards F.cfa.

Pour les prévisions de la loi de finances 2017, les recettes budgétaires affichent un niveau suffisant pour couvrir les dépenses budgétaires. Ce solde excédentaire permet pour le même exercice de financer le gap des opérations de trésorerie et de financement.

2.4 L'affectation des résultats

Tableau 2915 : Détermination et affectation des résultats des exercices
(En millions de F.cfa)

	LF 2016	PLF 2017	Ecart PLF 2016/LFR 2016
1. Opérations budgétaires			
Recettes budgétaires(+)	2 043 874	1 858 401	-185 473
Dépenses budgétaires (-)	2 152 157	1 775 929	-376 228
Solde des opérations budgétaires (+/-)	- 108 283	82 472	190 755
2. Opérations de trésorerie et de financement			
Charges de trésorerie et de financement (-)	473 850	701 602	227 752
Ressources de trésorerie et de financement (+)	582 133	619 130	36 997
Financement résiduel (+/-)	-	-	-
Solde des opérations de trésorerie et de financement (+/-)	108 283	-82 472	-190 755
3. Résultats			
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	-	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	38 746	-	- 38 746
Résultat cumulés des années antérieures (+/-)	-1 262 429	-1 262 429	-
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	-1 223 683	-1 262 429	- 38 746

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGD

L'exécution du budget de l'exercice 2017 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Ainsi, en tenant compte des résultats des années antérieures, le **Solde à nouveau prévisionnel du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait à -1 262,4 milliards de F.cfa.**

Fait à Libreville, le

Le Ministre de l'Economie, de la Prospective
et de la Programmation du Développement

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics

Régis IMMONGAULT

Mathias OTOUNGA OSSIBADJOU